



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

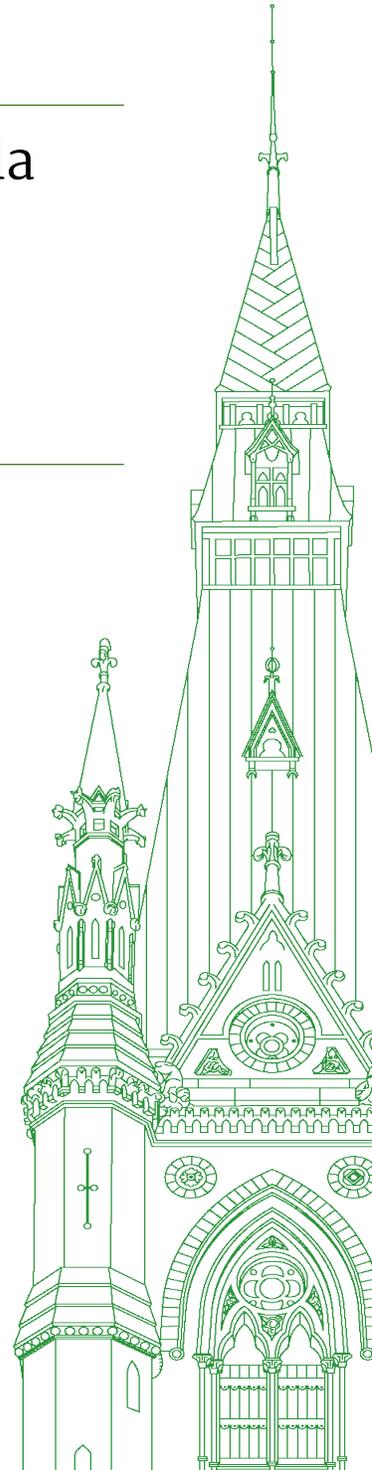
Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 023

Le mardi 16 juin 2020

Président : L'honorable Anthony Rota



Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19

Le mardi 16 juin 2020

• (1200)

[Français]

Le président (L'hon. Anthony Rota (Nipissing—Timiskaming, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

[Traduction]

Bienvenue à la 23^e séance du Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19 de la Chambre des communes.

[Français]

Je rappelle aux députés qu'afin d'éviter les problèmes de son, les députés qui participent à la réunion en personne ne devraient pas recourir à la vidéoconférence.

[Traduction]

Je rappelle à ceux qui participent à la séance par vidéoconférence qu'ils doivent choisir le canal correspondant à la langue dans laquelle ils s'expriment, et s'il vous plaît, utilisez votre casque d'écoute.

[Français]

Comme à l'habitude, veuillez adresser vos remarques à la présidence.

[Traduction]

Si j'ai bien compris, il n'y a pas d'annonces ministérielles aujourd'hui.

[Français]

Nous allons maintenant procéder à la présentation de pétitions.

[Traduction]

Je rappelle aux députés que les pétitions présentées lors des séances du comité spécial doivent avoir été certifiées au préalable par le greffier des pétitions.

Je demande aux députés qui participent en personne de venir porter le certificat signé au bureau une fois la pétition présentée.

[Français]

Je demande aux députés d'être très brefs et concis et de résumer le contenu exact de la pétition.

Nous allons continuer.

[Traduction]

La première pétition sera présentée aujourd'hui par Mme May.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Merci, monsieur le président.

Je présente deux pétitions aujourd'hui.

Les habitants de Saanich—Gulf Islands demandent au gouvernement de simplifier le processus de protection des aires marines protégées, un processus de communications multilatérales. L'aire marine protégée dans la partie sud du détroit de Georgia, maintenant appelée la mer des Salish, proposée la première fois dans les années 1970, attend sa désignation depuis si longtemps qu'elle a reçu à l'origine l'appui de Jacques Cousteau. Cela nous donne une idée des raisons qui poussent les pétitionnaires à demander un processus plus simple et rapide.

La deuxième pétition vient de gens qui s'inquiètent beaucoup de nos obligations aux termes de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et de nos engagements dans le cadre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Ils mentionnent en particulier que les actions de la GRC sur le territoire des Wet'suwet'en vont à l'encontre de la déclaration, et ils demandent au gouvernement de s'engager à mettre en pratique les principes qui y sont énoncés.

Le président: La parole est à M. Hardie.

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je présente une pétition au nom des Canadiens, un sur un million, qui subissent les effets indésirables graves de la vaccination. Le syndrome de Guillain-Barré est une maladie très débilante, et les pétitionnaires demandent la mise en place d'un programme d'indemnisation ou sans égard au tort afin d'aider à atténuer les effets des pertes de travail, des pertes de revenus et de la diminution de la qualité de vie que nombre de victimes subissent. Je suis heureux de présenter cette pétition conformément à l'article 36 du Règlement.

• (1205)

[Français]

Le président: Monsieur Trudel, vous avez la parole.

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le président, la culture, c'est l'âme d'un peuple. Depuis une vingtaine d'années, la culture, notamment la musique, n'a jamais été aussi accessible que maintenant. Paradoxalement, les revenus des créateurs n'ont jamais été aussi bas. L'avènement du numérique a complètement chamboulé le système de distribution de la richesse générée par les créateurs au profit de divers intervenants du Web, bien souvent milliardaires. Cette pétition s'attaque à ces problèmes et propose des solutions réalistes.

La première, c'est de fixer un modèle de redevance minimum des plateformes de lecture en continu pour les artistes. La deuxième, c'est d'actualiser le système déjà en place de la copie privée. La troisième, c'est que les fournisseurs d'Internet et de cellulaires qui vendent leurs services comme un accès direct à la culture partagent leurs profits avec les artistes. La quatrième, c'est que les GAFAM doivent payer des impôts, des taxes sur leurs services.

Ce sont 6 000 personnes qui ont déjà signé une première version de cette pétition lancée le mois dernier par le musicien Jordan Officier et appuyée par la chanteuse Barbara Secours.

En tant qu'artiste, je suis fier de déposer cette pétition aujourd'hui parce que les enjeux qu'elle soulève sont fondamentaux à la survie de la culture québécoise.

[Traduction]

Le président: La parole est maintenant à M. Genuis.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'ai quatre pétitions à présenter aujourd'hui. Je vais être aussi bref que vous le recommandez, mais j'aimerais faire remarquer que si des députés prennent plus de temps pendant les pétitions qu'à la normale, c'est sans doute parce que le gouvernement a retiré aux députés de l'opposition un très grand nombre d'outils qui sont normalement à leur disposition pour soulever d'importantes questions à la Chambre.

La première pétition porte sur l'euthanasie et les soins de longue durée. Les pétitionnaires s'inquiètent de voir que le gouvernement consacre beaucoup de temps et d'énergie dans son programme législatif à continuer d'étendre l'accès à l'euthanasie et à supprimer les mécanismes de surveillance au Canada, au lieu de se concentrer sur l'amélioration de l'aide médicale à vivre, un grave problème, comme nous le savons, à la suite des récentes révélations.

La deuxième pétition porte sur des sujets qui font régulièrement couler beaucoup d'encre au Canada, soit la discrimination et le racisme systémiques. Je pense qu'il faut effectivement réfléchir à la discrimination systémique. Il est expressément fait mention dans la pétition du projet de loi 21 au Québec et des préoccupations qu'il soulève. Ce projet de loi s'applique de telle façon que les personnes issues de certains groupes sociaux qui veulent pratiquer leur religion ne peuvent pas participer pleinement à l'économie canadienne s'ils travaillent dans la fonction publique. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de fournir une réponse sur cette question, ce qu'il n'a pas fait à la suite des pétitions précédentes sur le sujet.

La troisième pétition porte sur la question des armes à feu. Les pétitionnaires veulent que le gouvernement prenne des mesures énergiques pour lutter contre les armes illégales et le trafic d'armes. Ils soulignent que la grande majorité des crimes commis avec des armes à feu au Canada le sont avec des armes illégales. Ils s'inquiètent, par ailleurs, de voir que le gouvernement se trompe de cible en s'acharnant sur les propriétaires d'armes à feu respectueux de la loi, sans prendre des mesures fermes pour lutter contre les armes illégales. Les pétitionnaires veulent que le gouvernement annule le décret du 1^{er} mai et qu'il adopte des mesures énergiques pour lutter contre les armes illégales.

La quatrième et dernière pétition concerne le projet de loi S-204, un projet de loi qui érigerait en infraction criminelle le fait pour un Canadien d'aller à l'étranger pour recevoir un organe prélevé sans consentement. Il créerait de plus un mécanisme permettant de déclarer interdite de territoire au Canada une personne qui aurait pris part au prélèvement d'organes ou à leur trafic. Les pétitionnaires appuient le projet de loi S-204 et les projets de loi similaires présentés au cours des législatures précédentes, et ils souhaiteraient nous voir l'adopter le plus tôt possible.

Le président: M. Lamoureux a la parole pour présenter une pétition.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je suis heureux de présenter une autre pétition au nom des habitants de Winnipeg-Nord, qui l'ont signée pour demander au gouvernement du Canada, et en fait à tous les députés du Parlement, de faire de l'aide aux personnes âgées les plus pauvres une priorité.

Les augmentations de 200 \$ du Supplément de revenu garanti, et de 300 \$ de la Sécurité de la vieillesse ont été bien accueillies. Les pétitionnaires veulent simplement insister sur le fait qu'il est très important d'aider nos aînés, en particulier les plus pauvres d'entre eux.

[Français]

Le président: Je rappelle que les députés qui ont présenté leur pétition à la Chambre doivent ensuite aller la déposer au Bureau.

[Traduction]

Nous passons maintenant aux déclarations de députés.

Nous cédon la parole à Mme Atwin qui fera la première déclaration.

Mme Jenica Atwin (Fredericton, PV): Merci, monsieur le président.

Le 21 juin est la Journée nationale des peuples autochtones, une journée pour rendre hommage aux peuples autochtones de l'île de la Tortue et célébrer leur belle diversité.

Je souhaite souligner le leadership de la chef Shelley Sabattis de la Première Nation Welamukotuk d'Oromocto, au Nouveau-Brunswick. Chaque année, elle et son conseil, les bénévoles et le personnel en font toujours plus pour témoigner leur reconnaissance à leurs membres, afficher leur culture avec fierté et faire la promotion du mieux-être. Nous nous réunissons pour participer à diverses activités auxquelles tous sont les bienvenus, allant de la fabrication traditionnelle à la main des tambours à la dégustation de la viande d'original et de tacos.

Cette année, les célébrations seront un peu différentes, mais nous serons réunis, virtuellement et de tout coeur, avec le vaste réseau de peuples autochtones et alliés. Nous avons plus que jamais besoin les uns des autres. Que les chants et les histoires nous unissent en toute solidarité. Nous allons célébrer la mémoire de ceux qui nous ont quittés.

Je souhaite que tous les Canadiens se joignent à nous pour célébrer la Journée nationale des peuples autochtones.

Mawiyapasuwok: célébrons ensemble. Nit liech.

● (1210)

Le président: Nous cédon maintenant la parole à M. Beech.

M. Terry Beech (Burnaby-Nord—Seymour, Lib.): Monsieur le président, la COVID-19 présente un défi sans précédent pour toutes les collectivités au Canada, mais en faisant notre part pour aplanir la courbe, je pense souvent à ceux qui se lèvent chaque matin pour aller servir au front dans notre réseau de la santé. Ma mère est préposée aux soins à domicile et ma sœur est infirmière. Même avant la crise, elles nous faisaient part souvent des difficultés qu'elles devaient affronter au quotidien. C'est déjà un travail difficile quand tout va bien. En temps de pandémie, ces emplois peuvent être mortels.

Je pense que nous nous entendons tous pour dire que ces travailleurs méritent plus que nos bons vœux. Ils ont besoin d'une augmentation de salaire. C'est pourquoi nous avons travaillé avec les provinces pour instaurer la rémunération de pandémie. En Colombie-Britannique, c'est plus de 250 000 travailleurs de première ligne qui sont admissibles à ce programme. Cela équivaut à une augmentation d'environ 4 \$ l'heure. C'est une petite preuve de notre reconnaissance pour leur contribution inestimable et difficile à notre pays.

Diffusez ce message et remerciez nos travailleurs de première ligne, participez au toast de 19 heures et commandez une pizza pour le personnel infirmier de votre localité. C'est le moins que nous puissions faire.

Le président: Nous cédon maintenant la parole à M. Shipley.

M. Doug Shipley (Barrie—Springwater—Oro-Medonte, PCC): Merci, monsieur le président.

Nous vivons des temps difficiles. Nous retournons tranquillement vers un semblant de normalité, malheureusement trop tard pour certains de nos grands festivals d'été. Rien ne sera pareil cet été dans Barrie—Springwater—Oro-Medonte sans le légendaire festival de musique Boots and Hearts qui dure une fin de semaine, le Kempenfest, l'Oro World's Fair, l'Elmvale Fall Fair ou le Midhurst Autumnfest. Les célébrations de la fête du Canada ont été annulées, mais nous pouvons quand même célébrer cette grande nation qu'est la nôtre.

Comme les célébrations de la fête du Canada ont été annulées, j'ai créé des affiches à planter sur les pelouses pour souligner l'événement, et tous les habitants de Barrie—Springwater—Oro-Medonte peuvent s'en procurer gratuitement à mon bureau de circonscription. J'organise aussi une petite fête au volant à la Légion royale canadienne sur la rue St. Vincent à Barrie, à laquelle tous sont conviés. Il y aura des petits gâteaux pour tout le monde. Venez faire un tour à la légion entre 11 heures et 14 heures, et nous allons célébrer la fête du Canada ensemble en toute sécurité.

Merci, et passez un bel été.

Le président: Nous cédon maintenant la parole à Mme Young.

Mme Kate Young (London-Ouest, Lib.): Merci, monsieur le président.

Parmi le nombre incalculable de Canadiens ordinaires qui ont répondu à l'appel pour accomplir un travail extraordinaire pendant la pandémie, j'aimerais attirer votre attention sur celui de nos enseignants, qui ont toujours occupé une place spéciale dans mon cœur. Mon père était enseignant, et ma belle-fille, Kelly Webb, est aussi enseignante maintenant. Je suis convaincue que tous mes collègues peuvent facilement se souvenir d'un enseignant ayant joué un rôle important pour les aider à développer leur potentiel. Je me souviens de celui qui m'a enseigné l'anglais en 12^e année, Vince Weaver, à

l'école secondaire Westminster, à London. Il m'a fait prendre conscience que je pouvais accomplir beaucoup plus de choses que ce que je croyais.

Lorsque les écoles ont fermé leurs portes partout au pays, les enseignants n'ont pas cessé de travailler. Certains ont commencé à donner leurs cours en ligne. D'autres ont trouvé des façons novatrices de rester en contact avec leurs élèves. L'année est fort différente de ce que tous pouvaient imaginer, et la forme que prendra celle qui s'en vient demeure incertaine, mais les enseignants de London Ouest et de partout au Canada nous ont montré que peu importe ce qui arrivera, ils seront là pour aider la prochaine génération à rayonner.

Le président: Avant de passer au prochain intervenant, j'aimerais rappeler aux députés qui sont à la Chambre que je suis bien conscient que vous pouvez difficilement chuchoter dans l'oreille de votre voisin quand vous vous trouvez à six pieds de distance, mais nous entendons du bruit, alors je vous demanderais de parler le plus possible à voix basse.

[Français]

Monsieur Bergeron, vous avez la parole.

M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ): Monsieur le président, le 1^{er} juillet prochain, nous soulignerons un événement des plus importants pour la circonscription de Montarville: le 175^e anniversaire de la ville de Saint-Bruno-de-Montarville. C'est sous le thème « Fiers de nos traditions » que la population montarvilloise célébrera ce mémorable anniversaire. Voilà qui illustre bien la riche histoire de cette municipalité blottie sur les contreforts Ouest du mont Saint-Bruno.

La seigneurie de Montarville fut concédée en 1710 à l'illustre ancien gouverneur des Trois-Rivières Pierre Boucher. La paroisse de Saint-Bruno qui y prit racine et dans laquelle un village se développa, devint une corporation municipale en 1845. Il s'agit d'une localité jusqu'à aujourd'hui des plus prospères, forte d'un important sentiment d'appartenance, d'une vie communautaire très dynamique et de milieux naturels jalousement préservés.

Toute une programmation avait été élaborée pour la célébration, mais la présente crise sanitaire a eu raison de certaines des activités prévues, ce qui n'a en rien entamé la fierté et l'esprit festif des Montarvilloises et des Montarvillois. Le 1^{er} juillet prochain, nous aurons donc une bonne raison de fêter malgré tout.

Bon 175^e anniversaire à Saint-Bruno-de-Montarville!

● (1215)

[Traduction]

Le président: Nous passons maintenant à M. Maloney.

M. James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le président, je vous remercie de me donner la chance de parler d'une initiative que j'ai lancée au début de la pandémie de la COVID-19. L'initiative des héros d'Etobicoke—Lakeshore permet aux citoyens de ma circonscription de souligner la contribution de ceux dans la communauté qui nous rendent la vie plus facile. Je suis fier du nombre de noms que j'ai reçus pour rendre hommage à tant de gens, des travailleurs de première ligne aux propriétaires d'entreprise qui innovent pendant ces temps difficiles, en passant par les bénévoles qui trouvent de nouvelles façons de se dévouer.

Je pense à Daniel Lauzon qui a créé Food for Now, un service mobile pour prendre soin des sans-abri. Je pense à Toni Varone, qui a aidé les clients de son entreprise en annulant leur loyer, ou au jeune Lucas, qui voulait remercier ses enseignants. J'ai été ému et motivé par les nombreuses histoires de générosité, de courage, de résilience, de gentillesse et d'incroyable force de caractère et de créativité qui m'ont été envoyées. Je veux remercier tous les héros et ceux qui ont donné leur nom. Continuez de le faire.

Restez en sécurité, et je vous souhaite à l'avance une joyeuse fête du Canada.

Le président: Nous passons maintenant à Mme Wong.

L'hon. Alice Wong (Richmond-Centre, PCC): Monsieur le président, je suis vraiment très heureuse de remercier un organisme de bienfaisance local basé à Richmond, la Social Diversity for Children Foundation, ou SDC, qui a travaillé sans relâche pour recueillir des fonds destinés à l'achat d'équipement de protection individuelle et le distribuer dans des centres de soins de longue durée et des résidences de personnes âgées qui se trouvent dans la vallée du bas Fraser, en Colombie-Britannique.

Le fonds d'aide de la COVID-19 reçoit le soutien d'une dizaine d'autres organismes à but non lucratif, entreprises et groupes communautaires. Au cours des deux derniers mois, SDC s'est rendue dans 32 résidences et organismes pour personnes âgées. Au total, elle a livré des masques à 7 000 travailleurs de la santé, employés et personnes âgées. Il est merveilleux de voir les jeunes s'impliquer pour prendre soin des aînés dans ces temps très difficiles.

Le président: Nous cédon maintenant la parole à Mme Damoff.

Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.): Monsieur le président, juin est de Mois de la sensibilisation à la SLA, et 79 ans après le décès de Lou Gehrig de cette maladie, peu de choses ont changé. Il n'y a toujours pas de traitement, et les personnes atteintes décèdent souvent dans les cinq ans après avoir reçu leur diagnostic.

Le 21 juin, les Canadiens vont se rassembler virtuellement pour recueillir des fonds pour SLA Canada dans le cadre de la Marche pour vaincre la SLA. À Halton, nous nous réunissons normalement chaque année au parc provincial de Bronte Creek pendant la longue fin de semaine de mai pour recueillir des fonds pour cet organisme. Cette année, je vais me joindre virtuellement à Tim's Titans, une équipe créée pour rendre hommage à Tim Robertson, mon ami qui est décédé en 2016 après avoir vécu avec la SLA pendant 13 ans. J'ai un t-shirt, avec une photo de Lou Gehrig, sur lequel on pourrait traduire ainsi les mots qui s'y trouvent: « Joueur formidable... Maladie horrible » et « Tim's Titans... Équipe formidable! SLA... Encore une maladie horrible. »

Joignez-vous à moi le 21 juin à l'occasion de la marche virtuelle pour vaincre la SLA afin de recueillir des fonds pour soutenir les patients et leurs familles, ainsi que la recherche sur cette maladie.

Le président: Nous passons maintenant à Mme Khera.

Mme Kamal Khera (Brampton-Ouest, Lib.): Monsieur le président, les membres de notre communauté ont marché samedi dans un geste de solidarité pour lutter contre le racisme anti-Noirs. Les manifestations pacifiques que nous voyons au pays et partout dans le monde n'ont pas été déclenchées par un incident isolé. Elles sont le résultat de décennies de mesures inefficaces contre un problème insidieux et profondément enraciné dans notre histoire, nos systèmes et nos institutions. Pour nous, ce sont les inégalités raciales

auxquelles font face les communautés autochtones et noires au Canada qui en témoignent.

Le racisme anti-Noirs est réel. Il est présent ici même au Canada, dans nos communautés, y compris à Brampton. Il existe lorsque des étudiants racialisés à l'école intermédiaire McCrimmon se font appeler « McCriminels ». Il existe lorsqu'un rapport scandaleux nous révèle que le conseil scolaire du district de Peel a échoué à collaborer loyalement avec la communauté noire. Il existe lorsque D'Andre Campbell, qui luttait contre la maladie mentale, perd la vie aux mains de la police.

De toute évidence, nous avons besoin d'une réforme. Nous devons démanteler les systèmes qui autorisent ce genre de privilège et d'oppression à prendre forme, et nous devons éliminer les préjugés inconscients qui rongent nos institutions.

Nous devons être audacieux, et c'est maintenant qu'il faut agir.

Le président: Nous donnons maintenant la parole à M. Lloyd.

M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC): Monsieur le président, j'ai pris la parole à la Chambre il y a quelques mois à la veille de sa fermeture en raison de la COVID-19. J'ai dit aux Canadiens que nous ne devons pas céder à la peur, que nous allions continuer d'avancer et sortir de cette crise plus forts que jamais.

Aujourd'hui, dans la ville et partout au Canada, des Canadiens prennent une bière sur leur terrasse préférée. Les commerces ouvrent à nouveau, les gens retournent au travail et nos vies commencent à ressembler un peu à la normale. Les Canadiens se sont serrés les coudes et c'est pourquoi nous avons réussi à éviter le bilan de mortalité dévastateur que beaucoup de gens avaient prédit.

Toutefois, même si la vie revient à la normale, ici dans la chambre de la démocratie, la voix du peuple continue malheureusement d'être étouffée. Il n'y a pas de bonne raison pour que les travaux du Parlement soient suspendus aujourd'hui. Pour reprendre les mots de mon grand-père, il est temps pour les libéraux de mettre en oeuvre le programme et de rappeler la Chambre.

• (1220)

Le président: Nous passons maintenant à Mme Jones.

Mme Yvonne Jones (Labrador, Lib.): Monsieur le président, la COVID-19 a dramatiquement changé la vie des étudiants au pays, qui sont passés des cours en personne aux cours virtuels. Les étudiants au niveau postsecondaires sont particulièrement touchés et s'inquiètent de couvrir des coûts comme les droits de scolarité ou le loyer à l'automne.

Notre gouvernement reconnaît que les étudiants ne devraient pas avoir à s'inquiéter ou à mettre leur avenir en veilleuse pendant cette période difficile. Voilà pourquoi, le mois passé, le gouvernement fédéral a instauré la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants.

Si vous êtes un élève du secondaire sur le point d'entreprendre des études postsecondaires, un étudiant de niveau postsecondaire ou un diplômé récent, vous pouvez toucher la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants toutes les quatre semaines et obtenir le soutien financier dont vous avez besoin afin d'épargner pour vos études. Nous avons aussi doublé les bourses et prêts d'études canadiens, rehaussé le programme de prêts aux étudiants, augmenté les mesures de soutien à l'éducation postsecondaire des Autochtones et instauré la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant pour ceux qui souhaitent l'obtenir.

Notre gouvernement est ici pour aider tous les étudiants à obtenir le soutien dont ils ont besoin pour atteindre leurs buts futurs. Je leur souhaite à tous le meilleur des succès, et je vous souhaite à tous, chers collègues et Canadiens de partout au pays, une très bonne Journée nationale des peuples autochtones le 21 juin prochain.

Le président: Je tiens à rappeler aux députés de s'en tenir aux 60 secondes qui leur sont allouées pour que nous ne dépassions pas le temps prévu. Je suis sûr que ce serait beaucoup plus facile pour tout le monde si nous respections cette limite.

La parole est maintenant à M. Aitchison.

M. Scott Aitchison (Parry Sound—Muskoka, PCC): Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui afin, encore une fois, d'implorer le gouvernement de prendre des mesures pour régler le terrible manque d'accès au service Internet en milieu rural et son coût exorbitant. En ce moment, trop de secteurs de ma circonscription n'ont pas du tout accès à ce service, et ceux qui peuvent l'obtenir paient les yeux de la tête. J'ai même entendu des électeurs dire que, pendant cette pandémie, ils ont à choisir entre nourrir leurs enfants et les instruire.

Au cours des dernières semaines, les conservateurs ont consulté les Canadiens en milieu rural et en ont tiré des conclusions. Mes électeurs en ont assez des belles promesses politiques. Ils sont incroyablement contrariés par les nouveaux défis que cette pandémie a créés. Ils n'en peuvent absolument plus qu'on ignore leurs appels.

Tout ce que nous voulons, c'est un service Internet abordable et fiable. Est-ce trop demander au gouvernement?

Le président: La parole est maintenant à M. MacGregor.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Monsieur le président, les derniers mois ont été incroyablement difficiles pour les résidents de Cowichan—Malahat—Langford, qui ont été contraints de composer avec les conséquences économiques et sociales de la COVID-19. La pandémie a mis à nu les lacunes de notre filet de sécurité sociale, les faiblesses de nos chaînes d'approvisionnement et la dépendance de notre société aux travailleurs essentiels, qui travaillent souvent de longues heures pour un faible salaire, ce qui les met à risque tout comme leurs familles. Nous avons aussi été confrontés de force aux inégalités systémiques, à la pauvreté et au racisme qui continuent d'empêcher tant de gens d'atteindre leur plein potentiel.

Je ne vais pas déshonorer le sacrifice que tant de personnes ont fait pendant cette période en permettant que nous revenions au statu quo qui nous a amenés là où nous sommes. Je ne vais pas m'excuser de demander que les plus vulnérables de notre société aient les soutiens et les possibilités dont elles ont besoin pour vivre dans la dignité, et je n'arrêterai pas de pousser mes collègues politiques à trouver le courage nécessaire pour mettre en œuvre des politiques qui mènent à la justice environnementale, économique et sociale.

[Français]

Le président: Je cède la parole à M. Blaney.

L'hon. Steven Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le président, voici une belle histoire, celle d'une Bellechassoise, d'une jeune mère de famille courageuse de Saint-Malachie, Marie-Christine Goupil.

Avec trois enfants, dont la fille aînée est atteinte d'un handicap, et, ayant réalisé que sa fille avec un handicap avait des besoins particuliers en matière de vêtements, elle décide de se lancer en af-

fares pour répondre aux besoins des autres parents qui, comme elle, faisaient face aux défis d'habillement de leur enfant.

La semaine dernière, elle a présenté sa collection de vêtements Handy à l'émission *Dans l'œil du dragon*. C'était un moment très émouvant pour le public et les dragons. Ces derniers ont été tellement touchés qu'ils ont décidé de lui donner le montant qu'elle voulait sans diluer ses parts.

La vidéo de sa présentation a déjà été visionnée plus de 1 million de fois sur les réseaux sociaux. Marie-Christine Goupil s'est découverte une passion pour l'entrepreneuriat et a su émouvoir et inspirer plusieurs personnes par son attitude passionnée et courageuse.

Félicitations, Mme Goupil, votre exemple nous remplit de fierté.

• (1225)

Le président: M. Blanchet a la parole.

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

Je prête ma voix au chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec-Labrador, M. Ghislain Picard, dont voici le message:

Il y a eu pas moins de 14 rapports et conclusions de commissions d'enquête depuis 1967 mettant en lumière des problèmes majeurs dans les relations entre les forces de l'ordre et les membres des peuples autochtones. Les conclusions ont été, à chaque fois, accablantes et mettent en évidence une réalité troublante.

Le système de justice a failli aux peuples autochtones. Allez-vous réagir, comme vous le faites trop souvent, en passant au suivant, ou bien comptez-vous faire le geste que nous attendons de votre part, c'est-à-dire reconnaître que le système de justice est discriminatoire envers les peuples autochtones et que nous n'avons pas moins le droit à la sécurité que le reste de la population? En trois mois, les interventions policières ont fait plus de victimes chez nos membres que la pandémie. Mais il ne suffit pas simplement de s'agenouiller et de dénoncer le racisme. Il faut savoir se relever et passer à l'action.

Ce sont les mots de M. Ghislain Picard.

[Traduction]

Le président: Nous allons maintenant continuer avec Mme Harder.

Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC): Au cours des derniers mois, on a fait fi de la démocratie canadienne pour faire renaître à sa place une autocratie. En refusant de tenir des séances parlementaires régulières, M. Trudeau dit clairement au public canadien qu'il est le seul qui compte. En 2014, il a fait valoir que « les Canadiennes et Canadiens veulent que leurs député(e)s représentent réellement leur collectivité à Ottawa, et ne soient pas réduit(e)s à jouer dans leur collectivité un rôle de porte-parole au service d'un premier ministre trop puissant. »

Cependant, à l'heure actuelle, il a fermé le Parlement. Dans les faits, il a dépouillé l'opposition de ses privilèges et de ses pouvoirs. Malheureusement, M. Trudeau est devenu le premier ministre tout puissant contre lequel il nous a un jour mis en garde. Un gouvernement qui ne permet pas une opposition efficace n'est pas dans l'intérêt des Canadiens; il fonctionne dans son intérêt à lui et, a fortiori, dans celui du premier ministre.

Les Canadiens méritent de s'épanouir dans une démocratie et non de simplement survivre dans l'autocratie que ce premier ministre a créée.

Le président: La parole est maintenant à Mme Zahid.

Mme Salma Zahid (Scarborough—Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur le président, je tiens à souligner le travail de la Agincourt Community Services Association et de son inlassable directrice générale, Lee Soda, qui ont offert des services à notre communauté pendant la pandémie de COVID-19. Sous une pression encore plus intense que jamais, son personnel et ses bénévoles continuent de servir une communauté dont les besoins étaient grands même avant la crise. Leur banque d'alimentation aide plus de 4 000 personnes par semaine. Son personnel a ouvert des salles de bains et des postes de lavage de mains à l'extérieur pour les communautés vulnérables et il livre des commandes d'épicerie et d'autres produits essentiels aux aînés vulnérables.

L'ACSA sert de pont entre les personnes en mesure d'aider et celles qui ont besoin d'aide, et nous offre un exemple parmi tant d'autres de la façon dont les membres de notre communauté se sont mobilisés pour relever ce défi. Des restaurants et des entreprises offrent des repas aux travailleurs de première ligne, des résidents répondent à l'appel pour remplir les tablettes de la banque d'alimentation et des voisins passent voir les personnes vulnérables et isolées. Je suis tellement fière de notre esprit communautaire. Scarborough est une communauté forte.

Le président: Nous allons maintenant passer à la période des questions aux ministres.

[Français]

Veillez noter que nous suspendrons les délibérations à deux reprises afin de permettre aux employés qui fournissent un soutien aux travaux de la séance de se remplacer en toute sécurité.

[Traduction]

La première question sera celle du chef de l'opposition, M. Scheer.

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition): Monsieur le président, il y a des mois que les conservateurs signalent les lacunes des programmes du gouvernement libéral qui empêchent les Canadiens de bénéficier de l'aide dont ils ont besoin. Le premier ministre a refusé d'apporter ces modifications très techniques pour offrir une aide supplémentaire aux Canadiens qui en ont besoin. Par exemple, plus des deux tiers du financement affecté au programme de subvention salariale ont été inutilisés parce que les entreprises n'y sont pas admissibles.

J'ai une question toute simple. Le premier ministre modifiera-t-il le programme pour permettre aux entreprises qui ont fait des acquisitions d'accéder à la subvention salariale pour accroître le nombre de personnes qui peuvent travailler?

Le très hon. Justin Trudeau (Papineau, Lib.): Monsieur le président, dès le départ, nous savions quand nous avons commencé à mettre en œuvre des mesures que nous aurions besoin de les améliorer et de les modifier, et c'est exactement ce que nous avons fait au cours des trois derniers mois. Nous avons besoin de prendre des mesures rapidement pour les Canadiens, et nous l'avons fait. Cependant, nous avons continué de les améliorer, d'y faire des ajouts et des modifications, pour qu'un plus grand nombre de personnes puissent obtenir l'aide dont elles avaient besoin, y compris avec la mesure législative proposée la semaine dernière pour étendre la portée de la subvention salariale à un nombre accru d'entreprises. Malheureusement, les conservateurs n'ont même pas voulu que nous discutons de cette mesure législative précise.

• (1230)

L'hon. Andrew Scheer: En fait, monsieur le président, ce sont les libéraux qui ont rejeté la motion pour permettre au Parlement de

siéger et de débattre de cette motion, et même dans cette mesure législative, ils ont refusé de permettre aux entreprises qui ont fait des acquisitions d'avoir accès au programme.

Lorsque nous nous penchons sur l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial, nous constatons qu'elle est si difficile à demander que nombre de propriétaires refusent même d'essayer, si bien qu'un nombre accru de petites entreprises passe entre les mailles du filet. En fait, des 3 milliards de dollars affectés à ce programme, seulement 39 millions de dollars ont été versés. C'est moins de 2 %.

Le premier ministre se sert toujours des points de discussion d'avril. Nous sommes en juin, et il a refusé de rectifier ces programmes et a réussi à étouffer les discussions pendant les jours que la Chambre de communes pouvait se réunir pour discuter de ces programmes. Quand apportera-t-il ces modifications pour aider un plus grand nombre de Canadiens qui en ont besoin?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, au cours de cette pandémie, nous avons constamment fourni des mises à jour et élargi nos divers programmes. Dans nos conversations avec les premiers ministres provinciaux, nous avons reconnu l'importance de nous assurer que les gouvernements provinciaux et fédéral travaillent ensemble à des questions comme les programmes d'aide au loyer, car les loyers commerciaux sont de compétence provinciale. De nombreuses provinces ont pris les mesures d'interdiction des expulsions nécessaires dans ce cas, et nous continuerons de travailler avec les provinces afin de nous assurer d'offrir aux Canadiens l'aide dont ils ont besoin.

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le président, les Canadiens ne peuvent pas attendre. Il a étiré le temps pendant les séances parlementaires et il refuse toujours d'apporter ces modifications pour offrir une aide supplémentaire aux Canadiens.

Aujourd'hui, nous avons appris que Telus a installé de la technologie de Huawei au centre-ville d'Ottawa. Cette technologie est installée dans plus de 80 sites dans la région de la capitale nationale. Certains de ces sites se trouvent très près d'institutions gouvernementales névralgiques, comme des ministères, le Conseil national de recherches, l'administration centrale de la GRC et la Banque du Canada. Depuis combien de temps le premier ministre sait-il que de la technologie de Huawei est installée dans la région d'Ottawa?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, pour commencer, le Parlement tient quatre réunions hebdomadaires depuis un certain nombre de semaines, et les députés de l'opposition ont pu continuer à poser des questions concernant la COVID-19 et une vaste gamme de sujets. De plus, toutes les deux semaines, le ministre des Finances présente au comité des finances la totalité des mesures transparentes que nous avons prises pour que les parlementaires puissent les étudier. Nous continuons de travailler pendant cette crise.

Parallèlement...

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Répondez à la question.

Le président: Pardon?

Le très hon. Justin Trudeau: ... en ce qui concerne la technologie de Huawei, les entreprises doivent suivre des règles strictes, et nous présumons qu'elles les suivront toutes.

Le président: Nous allons arrêter le chronomètre pendant une seconde.

Je tiens à rappeler aux députés qui se joignent à nous virtuellement que le chahut perturbe vraiment toute la séance. Lorsque vous le faites, votre visage apparaît à l'écran, alors je tiens simplement à m'assurer que vous en êtes conscients.

Nous allons maintenant retourner à M. Scheer. Il nous reste une minute et 10 secondes.

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le président, le premier ministre se vante de faire preuve de responsabilité et de transparence. Déposera-t-il une mise à jour économique avant que la Chambre ne s'ajourne?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, au cours de cette pandémie sans précédent, nous avons fait preuve d'ouverture et de transparence quant aux mesures que nous avons instaurées. Nous avons donné des mises à jour au comité des finances...

Le président: Retournons à M. Scheer.

L'hon. Andrew Scheer: C'est une façon longue de dire non, monsieur le président.

Monsieur le président, le premier ministre a opté pour une politique d'apaisement en vue d'obtenir un produit pour promouvoir son image à l'ONU. Ce faisant, il a frayé avec des dictateurs et des personnes responsables de violations des droits de la personne. Il a abandonné Israël et s'est engagé à verser du financement à UNRWA, organisme dont les écoles ont servi à entreposer les roquettes dont se sert le Hamas contre les civils israéliens et dont les installations sont des terrains fertiles pour encourager le racisme et l'antisémitisme. Il s'est excusé auprès du régime iranien lorsque celui-ci a abattu un avion rempli de citoyens canadiens et il refuse d'ajouter les Gardiens de la révolution islamique à la liste des entités terroristes.

À quoi bon avoir une place à la table s'il vous faut renier les principes canadiens pour y accéder?

Le président: La parole est au premier ministre.

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, nous voyons que les conservateurs ont gardé l'approche de Stephen Harper à l'égard de la diplomatie internationale. L'absence du Canada sur la scène internationale a été une source d'embarras pour bien des Canadiens pendant de nombreuses années. Voilà pourquoi, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir il y a cinq ans, nous avons fait preuve, pour défendre nos valeurs, du type de leadership auquel les Canadiens s'attendaient. Nous continuerons de travailler dans le monde entier à défendre le multiculturalisme.

Le président: Nous avons un rappel au Règlement.

Madame May, nous vous écoutons.

Mme Elizabeth May: Comme il s'agit d'une réunion de comité, nous pouvons avoir un rappel au Règlement pendant ce qui aurait été une période des questions. Je ne suis pas assise très loin du premier ministre, et je suis désolée, mais Andrew Scheer a déjà été Président de la Chambre et devrait faire preuve de plus de décorum.

• (1235)

Le président: Nous avons un rappel au Règlement de la part de M. Genuis.

M. Garnett Genuis: Monsieur le président, il s'agit du même rappel au Règlement. C'est dégoûtant que la chef du Parti vert se serve de la question du décorum comme prétexte pour interrompre le chef de l'opposition au milieu d'une série de questions cruciales.

La chef du Parti vert connaît les règles de la Chambre et ne devrait pas en abuser à des fins partisans.

Le président: Nous entrons dans un débat. Je tiens à signaler que le temps était écoulé. Nous allons maintenant passer à la prochaine série de questions.

M. Scheer a un rappel au Règlement.

L'hon. Andrew Scheer: Je sais gré à la chef du Parti vert, Elizabeth May, de ce rappel. Lorsque j'étais Président, j'appréciais toujours son aide et ses conseils sur la façon de rehausser le décorum à la Chambre. Je veux simplement dire à la députée, et à tous les députés, que la raison pour laquelle je n'arrive pas à me maîtriser est que le premier ministre a employé le mot « embarras » pour répondre à une question d'affaires étrangères, et que cela m'a juste fait penser au voyage en Inde.

Le président: Je crois que nous sommes en train de nous lancer dans un débat et des arguments.

[Français]

Monsieur Blanchet, vous avez maintenant la parole.

M. Yves-François Blanchet: Monsieur le président, pendant que les verts et les conservateurs se disent qu'ils vont s'attendre à l'extérieur à la fin de la séance, je vais poser une question. Le premier ministre a prolongé la Prestation canadienne d'urgence et c'est une bonne nouvelle. Cependant, cela ne suffit pas.

La semaine dernière à la Chambre, le gouvernement jugeait urgent de lutter contre la fraude. Pour notre part, il était également urgent d'ajuster la PCU aux besoins des secteurs touristique, artistique et agricole. Les agriculteurs vont d'ailleurs gravement manquer de ressources humaines.

Qu'est-il donc advenu de l'urgence de réformer la PCU? Pourquoi le gouvernement refuse-t-il de discuter avec les partis de l'opposition?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, je suis très content d'entendre l'honorable député s'aligner enfin sur les positions du Parti libéral. Malheureusement, le Bloc a une semaine de retard. Il aurait fallu qu'il nous laisse débattre ces préoccupations à la Chambre la semaine dernière.

M. Yves-François Blanchet: J'ai l'impression que le mot « alignement » relève ici carrément du fantasme. Nous avons proposé sans équivoque de prolonger les débats pour en arriver à une entente, ce qui m'amène à ma deuxième question.

La semaine dernière, la question de l'aide aux personnes handicapées était elle aussi une préoccupation urgente, et elle l'est encore plus une semaine plus tard. Le Bloc a proposé de prolonger les discussions et de scinder en deux le projet de loi que soumettait le gouvernement, et ce, afin de venir en aide aux personnes handicapées.

Pourquoi le gouvernement refuse-t-il cette aide aux personnes handicapées, alors qu'il aurait pu en débattre avec l'opposition de façon élégante et convenable dans un Parlement où il est minoritaire?

Le très hon. Justin Trudeau: C'était exactement ce que nous voulions. Or le consentement unanime de la Chambre était requis afin de débattre cette question et le Parti conservateur du Canada a voté contre.

Malheureusement, nous allons devoir nous y prendre autrement pour aider les personnes vivant avec un handicap.

M. Yves-François Blanchet: Si l'idée est si bonne et merveilleuse, pourquoi ne pas recommencer l'exercice et lancer le dialogue maintenant? Qu'est-ce qui empêche le premier ministre d'être rassembleur et de nous inviter à nous parler et à régler le problème, plutôt que de dire qu'il va casser les poupées? Ce sont les personnes handicapées qui en paieront le prix.

Où était le premier ministre le 21 octobre 2019? Il a reçu un mandat minoritaire des Québécois et des Canadiens. Pourquoi se comporte-t-il comme quelqu'un entre un premier ministre doté d'un mandat majoritaire et un monarque de droit divin?

Le très hon. Justin Trudeau: J'ai bien entendu le Parti conservateur et le Bloc québécois lancer leurs accusations.

Or ils ne soulignent pas que la Chambre des communes a bel et bien donné son consentement à la prolongation du mandat du Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19 jusqu'à la fin juin. Trois partis se sont mis d'accord, ce qui était ce qu'il fallait dans le contexte de ce gouvernement minoritaire.

Nous avons travaillé avec les autres partis. Cependant, comme ils n'ont pas eu les résultats qu'ils désiraient, ils se plaignent. Malheureusement, eux aussi font partie d'un Parlement minoritaire et ils doivent respecter la voix de la majorité des parlementaires, tout comme nous le faisons.

M. Yves-François Blanchet: Cela aurait pu me tenter, mais il y a peu de chances que cela arrive, car le premier ministre, ce n'est pas moi, c'est lui. C'est donc à lui de rassembler les gens, d'ouvrir le dialogue et de rappeler le Parlement. Tout ce que nous demandions, c'était la possibilité de nous parler une heure ou deux.

Cependant, soudainement, il ne veut plus jouer. Cela ne marche plus et il y a là quelque chose d'un peu étrange. En outre, le gouvernement veut, pour 14 milliards de dollars, acheter le droit de s'immiscer dans les compétences des provinces et du Québec. Or le Québec et plusieurs provinces refusent son ingérence dans leurs champs de compétences et demandent que cet argent leur soit versé sans condition.

Le premier ministre essaie-t-il de profiter de la crise ou essaie-t-il de créer une crise constitutionnelle?

• (1240)

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, la sécurité des Canadiens est la responsabilité de tous les paliers de gouvernement. C'est pour cela que nous avons proposé un accord de 14 milliards de dollars pour nous assurer que tous les Canadiens d'un bout à l'autre du pays vivent une réouverture sécuritaire de l'économie.

C'est une proposition à laquelle nous travaillons avec les provinces parce que nous savons qu'il y a des besoins partout au pays, notamment en ce qui concerne les centres de la petite enfance, le dépistage et l'appui aux municipalités. Le gouvernement fédéral veut être là pour aider les provinces.

Le président: Nous allons maintenant du côté de M. Singh.

[Traduction]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Les leaders autochtones ont exprimé un manque de confiance à l'égard de la capacité de la commissaire de la GRC à s'attaquer au

racisme systémique à grande échelle, mais le premier ministre a affirmé avoir confiance en elle. Sur quoi se fonde-t-il?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, au cours des deux dernières années, la commissaire Lucki a réalisé d'importantes avancées dans un dossier dans lequel il reste encore fort à faire. Nous savons que le racisme systémique existe dans toutes nos institutions à la grandeur du pays...

Le président: Nous retournons maintenant à M. Singh.

M. Jagmeet Singh: Il s'agit de la même commissaire de la GRC qui a récemment dit qu'elle ne pouvait pas expliquer la nature du racisme systémique. Maintenant, le premier ministre dit qu'il lui fait confiance, alors que les leaders autochtones affirment le contraire.

Pourquoi le premier ministre croit-il que la commissaire de la GRC peut s'attaquer au racisme systémique à la GRC?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, le racisme systémique est quelque chose qui touche chaque coin de notre pays, chaque coin de nos institutions. Pour s'y attaquer, il faut des gens qui comprennent et qui travaillent de façon coordonnée avec des partenaires. La commissaire s'engage à le faire, de concert avec les membres de notre gouvernement. Nous le ferons ensemble et collaborerons avec les communautés autochtones et les communautés noires...

Le président: Monsieur Singh, la parole est à vous.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le président, les événements récents ont très clairement démontré que pour s'attaquer au racisme systémique à l'échelon de la GRC, il faut effectuer une refonte complète de la GRC.

Le premier ministre est-il résolu à effectuer une refonte complète de la GRC pour éradiquer le racisme systémique?

Le très hon. Justin Trudeau: Comme je l'ai dit à maintes reprises, monsieur le président, je suis résolu à m'attaquer au racisme systémique dans ce pays et à prendre des mesures importantes et audacieuses pour réduire la quantité de discrimination que les Autochtones et les Canadiens racialisés subissent au quotidien. Nous avons fort à faire, mais nous le ferons ensemble.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le président, Black Lives Matter a demandé aux gouvernements de cesser de financer la police. Le message qu'on nous envoie, c'est qu'il nous faut mieux gérer nos dépenses et investir dans les communautés plutôt que dans le maintien de l'ordre.

Le premier ministre s'engagera-t-il à examiner le budget de la GRC pour affecter des ressources aux services communautaires et non au maintien de l'ordre?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, au cours des dernières années, nous avons fait des investissements plus directs et plus importants dans les organismes communautaires, dans la communauté noire, et nous avons travaillé avec des partenaires autochtones sur la voie de la réconciliation. Nous avons investi dans les types de programmes et de solutions communautaires qui s'inscrivent dans la solution. Nous savons qu'il reste fort à faire, et nous continuerons d'examiner toutes nos dépenses pour nous assurer de bien faire les choses.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le président, au cours des dernières années, alors que le premier ministre était en poste, le budget de la GRC a augmenté de 31 %. Les fonds consacrés au maintien de l'ordre ont augmenté. Des événements récents nous ont montré que des agents de la GRC ont tué des personnes qui traversaient une crise de santé et qui avaient besoin de recevoir des soins de santé.

Le premier ministre pense-t-il que, pour venir en aide à des personnes qui font face à une crise, nous devons investir dans une intervention en matière de soins de santé plutôt que dans une intervention policière?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, le député d'en face sait très bien qu'il ne s'agit pas de choisir entre deux options. Nous devons nous assurer que les intervenants de tous nos systèmes, qu'il s'agisse de nos systèmes policiers, judiciaires, sanitaires ou communautaires, s'attaquent réellement aux problèmes de discrimination systémique qui sont ancrés dans ces systèmes. C'est exactement ce que nous allons continuer de faire dans les années à venir.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le président, en ce qui concerne la prolongation de la PCU, le premier ministre peut-il garantir que les personnes qui reçoivent actuellement des paiements au titre de la PCU continueront de les recevoir sans interruption pendant tout l'été?

• (1245)

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, je suis heureux de signaler que de nombreux Canadiens qui se prévalaient de la PCU reprennent maintenant le travail. Beaucoup d'autres qui tirent parti de cette prestation vont recommencer à travailler dans les semaines à venir. Nous savons qu'à mesure que l'économie reprendra, les gens voudront...

Le président: Nous allons redonner la parole à M. Singh.

[Français]

M. Jagmeet Singh: Le premier ministre peut-il, oui ou non, assurer aux gens qui en ont besoin qu'ils vont continuer de recevoir la PCU pendant l'été?

Le très hon. Justin Trudeau: Nous sommes très contents de souligner que nous allons prolonger la Prestation canadienne d'urgence d'au moins huit semaines encore, parce qu'énormément de gens vont en avoir besoin. En effet, même s'ils veulent travailler, il n'y a pas assez d'emplois pour tout le monde.

Nous serons donc là pour eux, comme nous l'avons été depuis le début.

[Traduction]

Le président: Nous allons faire une pause et suspendre nos travaux pendant quelques minutes uniquement afin de permettre aux membres de notre personnel de soutien de se substituer les uns aux autres d'une manière saine et sécuritaire.

Nous allons maintenant céder la parole à Mme McLeod.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Monsieur le président, il était vraiment étonnant de voir le premier ministre procéder à sa première étape de campagne à Ottawa, la semaine dernière, au beau milieu d'une pandémie. Il est certain que son plan de match est devenu très transparent. Il anime son émission quotidienne, et il souhaite mettre de côté le Parlement, dominer le cycle des actualités et tenir tout le monde dans l'ignorance de l'état de l'économie.

Selon le directeur parlementaire du budget, il n'y a aucune raison qu'il ne puisse pas fournir une mise à jour budgétaire pendant la pandémie de la COVID-19, alors que le DPB a lui-même publié un certain nombre de rapports.

Pourquoi le premier ministre ne présente-t-il pas une mise à jour budgétaire afin que nous puissions tous comprendre l'état de notre économie, ou cela ne fait-il tout simplement pas partie de son programme de campagne?

L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances): Merci, monsieur le président.

L'économie canadienne traverse une période d'incertitude extraordinaire en raison de la COVID-19. Nous avons été clairs à ce sujet.

Nous continuerons de faire preuve d'ouverture et de transparence en ce qui concerne les mesures que nous prenons pour soutenir les familles, les entreprises, les travailleurs, notre système de soins de santé et notre économie. Cela englobe des rapports bimensuels sur le coût total et le statut de nos mesures économiques, des rapports que nous présentons au Parlement. Dès qu'il sera possible de fournir une projection économique claire, nous ferons le point.

Nous sommes dans le même bateau que les Canadiens, et nous sommes prêts à faire tout ce qui est nécessaire pour les appuyer.

Mme Cathy McLeod: Monsieur le président, l'économie canadienne était en difficulté avant la COVID, puisqu'elle affichait certains des pires chiffres enregistrés depuis 2009. De plus, en mars, les recettes publiques ont chuté de 7,2 %. Il est honteux et, très franchement, scandaleux que le gouvernement refuse de fournir au Parlement et aux Canadiens une mise à jour économique.

En cette période difficile, les ménages savent combien d'argent rentre et combien d'argent sort. Le tableau n'est pas joli, mais ils savent à quoi s'en tenir.

Le ministre des Finances peut-il au moins révéler la baisse prévue des recettes au cours des premier et deuxième trimestres de l'exercice financier?

[Français]

L'hon. Mona Fortier: L'économie canadienne traverse une période d'incertitude extraordinaire en raison de la COVID-19. Nous le savons depuis trois mois. Nous avons continué à faire preuve d'ouverture et de transparence quant aux mesures que nous avons mises en vigueur pour les Canadiens, les Canadiennes, les travailleurs et les entreprises. Nous avons même présenté des rapports bihebdomadaires au Parlement sur le coût total et l'état des mesures de notre plan.

Dès qu'il sera possible de fournir des projections économiques claires, nous fournirons une mise à jour complète aux Canadiens...

• (1250)

[Traduction]

Le président: Nous allons rendre la parole à Mme McLeod.

Mme Cathy McLeod: D'autres gouvernements ont réussi à fournir des mises à jour à leurs citoyens et à assumer leurs responsabilités, mais bien sûr, le gouvernement actuel a mis de côté le Parlement en lui accordant une simple période de questions, pendant laquelle les questions restent sans réponse.

Essayons de parler d'autre chose. L'industrie forestière était déjà en crise avant la pandémie, une crise qui avait entraîné la fermeture de scieries et la perte de milliers d'emplois. Il y a huit semaines, la ministre Freeland a déclaré: « J'ai eu de nombreuses discussions avec les dirigeants de notre secteur forestier et les provinces au sujet des mesures que nous pourrions prendre pour soutenir dès maintenant l'industrie. »

Pendant ce temps, de l'aide financière a été accordée aux arts et aux pêches, pour ne citer que quelques secteurs. Cependant, en ce qui concerne l'industrie forestière qui fait partie des secteurs qui affrontent le plus grand nombre de difficultés, c'est le silence radio.

Cette déclaration a été faite il y a huit semaines aujourd'hui. Le gouvernement peut-il au moins s'engager à publier un plan de transition actualisé pour le bois d'œuvre, avant que nous ajournions nos travaux?

L'hon. Seamus O'Regan (ministre des Ressources naturelles): Monsieur le président, nous sommes bien sûr toujours déterminés à appuyer l'industrie forestière et à lui permettre de traverser cette pandémie et cette période très incertaine. Le Programme de développement des marchés, par exemple, a aidé le secteur forestier canadien à se diversifier, à créer des emplois et à ouvrir de nouveaux marchés. De nouveaux projets de construction qui sont en cours en ce moment utilisent du bois canadien dans des marchés clés comme la Corée, le Japon, la Chine et les États-Unis.

Demain, la Chambre votera sur les 20,97 millions de dollars que le gouvernement prévoit d'investir dans ce programme. Cela fait partie de l'engagement que nous avons pris dans le cadre du budget de 2019 d'investir 251 millions de dollars dans ce programme sur trois ans, et j'espère que l'opposition nous soutiendra dans cette démarche.

Mme Cathy McLeod: Dans un grand journal, un journaliste a déclaré ce matin que le gouvernement actuel était comme une voiture sport attrayante, qui a des antécédents de pannes et de grosses réparations. Je pense que cela pourrait décrire ce qui se passe actuellement. En ce qui concerne le secteur forestier, huit semaines se sont écoulées, et aucune mesure n'a été prise.

Il y a un autre sujet que la vice-première ministre Freeland a abordé. Nous parlions des droits de douane américains sur le bois d'œuvre qui sont conservés par les États-Unis. Il s'agit de milliards de dollars que le Trésor américain détient. En avril, la vice-première ministre a reconnu que ces droits de douane constituent un véritable problème pour l'industrie du bois d'œuvre. Quelles mesures ont été prises depuis à cet égard?

L'hon. David Lametti (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le président, l'industrie forestière canadienne soutient de bons emplois occupés par la classe moyenne de toutes les collectivités du pays. Ce secteur est également un maillon essentiel de la chaîne d'approvisionnement en matériel médical, et nous remercions ses intervenants pour tout le travail qu'ils accomplissent.

Nous sommes conscients des immenses pressions que ce secteur subit, surtout en ce moment, et la vice-première ministre Freeland et d'autres personnes prennent cela au sérieux et travaillent à la résolution de ce problème. Comme notre gouvernement l'a indiqué à plusieurs reprises, nous sommes fermement convaincus que les droits de douane américains sur le bois d'œuvre canadien sont injustes et injustifiés, et nous mettrons tout en œuvre pour...

Le président: Avant de poursuivre, je voudrais rappeler aux députés qui sont à la maison de s'assurer que la perche de leurs écouteurs est bien baissée. Cela permet une meilleure prise de son. Nous avons tout entendu, mais le son était un peu loin.

Je le mentionne au profit de tous.

[Français]

Nous allons maintenant continuer avec M. Deltell.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le président, avant de poser ma question, je tiens à rendre hommage au ministre de la Justice, particulièrement à sa polyvalence. Aujourd'hui, il a parlé de forêts. Hier, le ministre de la Justice a parlé de la Davie et des affaires autochtones. Vraiment, ce ministre est très polyvalent.

Ma question s'adresse directement au ministre des Finances. J'aime beaucoup M. Lametti, mais j'aimerais que M. Morneau réponde à ma question.

Hier, en comité parlementaire sénatorial, le ministre des Finances a entrouvert la porte à une mise à jour économique. Selon ses propos, il semble qu'au moment où l'on se parle, un comité du ministère des Finances travaille à la mise en place d'une mise à jour économique.

M. Morneau pourrait-il dire aux Canadiens quand il va déposer cette mise à jour économique?

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le président, comme on le sait, l'économie canadienne traverse une période d'incertitude extraordinaire. Dès qu'il sera possible de fournir des projections économiques claires, nous allons fournir une mise à jour complète aux Canadiennes et aux Canadiens.

Présentement, nous pouvons dire que nous avons soutenu des travailleurs, des entreprises et les Canadiens avec les mesures d'urgence que nous avons mises en œuvre. Nous allons continuer à le faire, parce que nous devons être certains que les Canadiens pourront traverser cette crise.

• (1255)

M. Gérard Deltell: Monsieur le président, il me semblait bien que c'était trop beau pour être vrai.

Le ministre des Finances entrouvre la porte, et voilà que la ministre des petites Entreprises la referme. On ne sait pas quand va avoir lieu la mise à jour économique. Pourtant, partout au Canada, des provinces font des mises à jour économiques.

M. Morneau pourrait-il expliquer aux Canadiens pourquoi il n'est pas capable d'en faire une?

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le président, depuis le début de la crise, nous avons mis en œuvre le Plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19 et nous avons offert une aide immédiate aux Canadiennes, aux entreprises et aux travailleurs.

Justement, plus de 2,5 millions d'emplois ont été protégés par la Subvention salariale d'urgence du Canada. En plus, 8,4 millions de Canadiens...

Le président: Nous retournons à M. Deltell.

M. Gérard Deltell: Monsieur le président, vendredi prochain, le ministre des Finances du Québec, Eric Girard, va déposer une mise à jour économique.

Si Eric Girard est capable de le faire pour le Québec, pourquoi Bill Morneau n'est-il pas capable de le faire pour le Canada?

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le président, encore une fois, nous avons été ouverts et transparents depuis le début. Nous avons investi nos énergies pour soutenir les Canadiens, les travailleurs et les entreprises.

Nous allons continuer à le faire.

M. Gérard Deltell: Monsieur le président, je ne peux pas juger de la qualité du travail des provinces, mais, ce que je sais, c'est que le Québec, la Saskatchewan et Terre-Neuve ont également fait des efforts pour soutenir leurs concitoyens sur le plan économique. Or ces provinces sont capables de déposer des mises à jour économiques. Voilà même que la Saskatchewan a déposé un budget, hier.

Pourquoi Bill Morneau n'est-il pas capable de déposer une mise à jour économique pour l'ensemble des Canadiens?

L'hon. Mona Fortier: Je répète pour mon honorable collègue que nous traversons une période d'incertitude extraordinaire. Nous avons continué à faire preuve d'ouverture et de transparence. Nous avons présenté des rapports bihebdomadaires au Parlement sur le coût total et l'état des mesures de notre plan de réponses économiques.

Encore une fois, dès qu'il sera possible de fournir des projections économiques claires, nous fournirons une mise à jour...

Le président: La parole est à M. Deltell.

M. Gérard Deltell: La ministre parle du coût total de toutes les dépenses économiques qu'a engagées le gouvernement.

Alors, je pose la question: jusqu'à présent, depuis trois mois, combien la pandémie a-t-elle coûté aux Canadiens?

L'hon. Mona Fortier: Comme je l'ai dit tantôt, il faut dire que nous avons mis en avant des mesures, dont la subvention salariale, qui ont aidé plus de 2,5 millions...

Le président: M. Deltell a la parole.

M. Gérard Deltell: Monsieur le président, cela fait quatre minutes que j'essaie d'avoir le début du commencement de ce qui pourrait ressembler à l'ombre d'une réponse, et je ne reçois strictement rien. Ce n'est pas pour moi que je pose des questions; c'est pour les Canadiens.

Pourquoi le gouvernement et le ministre des Finances, Bill Morneau, ne sont-ils pas capables de déposer une mise à jour économique, alors que des provinces le font?

L'hon. Mona Fortier: Encore une fois, j'aimerais rappeler à mon honorable collègue que nous avons accordé des prêts sans intérêt aux entreprises. Plus de 669 000 prêts ont été approuvés.

Nous avons continué à soutenir les entreprises et les Canadiens pendant cette période...

Le président: Monsieur Deltell, vous avez le temps de poser une question très brève.

M. Gérard Deltell: La seule chose qui distingue les provinces qui déposent des mises à jour économique et l'actuel gouvernement, c'est la volonté politique.

Pourquoi Bill Morneau n'a-t-il pas la volonté politique de donner l'heure juste aux Canadiens?

L'hon. Mona Fortier: Encore une fois, nous avons été ouverts et transparents. Dès qu'il sera possible de fournir des projections

économiques claires, nous donnerons une mise à jour complète aux Canadiennes et aux Canadiens.

[Traduction]

Le président: Nous allons maintenant céder la parole à M. Saroya.

M. Bob Saroya (Markham—Unionville, PCC): Merci, monsieur le président.

La COVID-19 a suscité ou encouragé le racisme anti-asiatique. Il ne s'agit pas seulement de commentaires racistes en ligne; des Canadiens d'origine asiatique ont été attaqués.

Que fait le gouvernement pour lutter contre le racisme anti-asiatique?

L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse): Monsieur le président, depuis que le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir en 2015, nous avons fait des investissements à cet égard, et nous avons travaillé avec les communautés. La différence entre le gouvernement actuel et le gouvernement précédent, c'est que nous allons réellement consulter les Canadiens, y compris les Canadiens noirs et les Canadiens d'origine asiatique, afin de nous attaquer aux difficultés, notamment en établissant un secrétariat et une stratégie de lutte contre le racisme.

La participation de tous sera requise. Je remercie le député d'avoir posé cette question qui nous permettra aussi de travailler ensemble.

M. Bob Saroya: Monsieur le président, une propriétaire d'entreprises de Markham que je connais exerce ses activités depuis 20 ans. Elle doit payer un loyer de plus de 9 000 \$ le 24 juin. La COVID-19 a paralysé ses ventes, et elle va faire faillite. Son propriétaire ne manifeste aucun intérêt pour le programme d'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial.

Comment le gouvernement peut-il affirmer que ce programme fonctionne?

• (1300)

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le président, ce programme a été rendu possible grâce à une collaboration avec les provinces, et nous continuerons à encourager les propriétaires et les locataires à travailler ensemble pour faire en sorte de bénéficier d'une aide pendant la période très difficile qu'ils vivent. Nous continuons de surveiller le programme de l'AUCLC, et nous allons permettre aux entreprises d'y avoir accès.

M. Bob Saroya: Monsieur le président, le programme gouvernemental d'allègement des loyers des entreprises a été un désastre complet. Même les propres chiffres du gouvernement montrent que le programme a échoué. En date du 8 juin, moins de 2 % des 3 milliards de dollars prévus au budget du programme avaient été dépensés.

Que faudra-t-il pour que le gouvernement admette que le programme est catastrophique et qu'il requiert des modifications?

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le président, nous savons que le gouvernement travaille en étroite collaboration avec les provinces et les territoires, afin de mettre en place l'aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial. Bien que la relation locataire-propriétaire relève en fin de compte des provinces et des territoires, le gouvernement a pris des mesures pour apporter une aide grâce à la SCHL et aux outils dont nous disposons, afin que les petites entreprises puissent obtenir l'aide au loyer dont elles ont besoin.

M. Bob Saroya: Monsieur le président, selon le gouvernement, le Canada compte environ 1,1 million de petites entreprises. En comité, on nous a dit que seulement environ 5 500 d'entre elles bénéficiaient de l'aide au loyer liée à la COVID-19. Ce chiffre est honteux.

Quand le gouvernement libéral se réveillera-t-il, et quand apportera-t-il les changements qui s'imposent?

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le président, nous nous réjouissons des mesures prises par certaines provinces et certains territoires afin de protéger davantage les locataires commerciaux. Nous continuerons de suivre de près l'évolution de ce programme et de veiller à ce que les petites entreprises canadiennes soient soutenues en cette période difficile. Nous continuerons de surveiller le programme afin de déterminer...

Le président: Nous allons redonner la parole à M. Saroya.

M. Bob Saroya: Monsieur le président, la députée n'a pas répondu à la question.

Quand le gouvernement pourra-t-il apporter ces changements?

L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international): Monsieur le président, je tiens à assurer à mon honorable collègue que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour aider les petites entreprises de notre pays et que nous continuerons de le faire.

M. Bob Saroya: Monsieur le président, le 27 mai, l'ASFC a saisi 65 petites armes de poing à l'aéroport Pearson, ce qui constitue la plus grande saisie d'armes à feu jamais enregistrée. Il est clair que les armes de poing de contrebande sont l'arme de prédilection des criminels. Pourquoi le premier ministre met-il l'accent sur une interdiction municipale inefficace?

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile): Monsieur le président, je tiens à souligner que la violence armée est inacceptable dans toutes nos collectivités, et qu'il est important que les gouvernements et les collectivités prennent des mesures pour empêcher que les armes à feu tombent entre les mains de criminels. C'est la raison pour laquelle nous accomplissons un travail important à la frontière en vue de prévenir la contrebande d'armes à feu dans notre pays, mais cette initiative exige également un travail supplémentaire. Je ne crois pas que nous puissions parler de la violence armée sans parler du renforcement du contrôle des armes à feu. C'est pourquoi le gouvernement a adopté une position très ferme à cet égard, et c'est aussi pourquoi il renforcera le contrôle des armes à feu pour assurer la sécurité des Canadiens.

Le président: Monsieur Saroya, vous pouvez poser une question de 10 secondes, si cela est possible.

M. Bob Saroya: Monsieur le président, la COVID-19 n'a pas mis fin à la violence armée dans la région du Grand Toronto. Les électeurs de ma circonscription sont préoccupés par les fusillades qui surviennent à quelques minutes de chez eux. Nous savons que l'interdiction des armes à feu mise en œuvre par les libéraux ne changera rien, mais, en mettant l'accent sur les armes de contrebande et les criminels, nous pourrions obtenir des résultats. Quand les libéraux vont-ils apporter ce changement?

L'hon. Bill Blair: Monsieur le président, le renforcement des lois sur le contrôle des armes à feu est un outil efficace, et c'est ce que nous ont dit les dirigeants des services de police et les collectivités de l'ensemble du pays.

Nous investissons également dans les frontières et dans l'application de la loi. Mais surtout, nous investissons dans les collectivités et dans les enfants en vue d'assurer leur sécurité. J'espère que le député appuiera fermement ces mesures lorsque nous les présenterons.

Le président: Nous allons maintenant céder la parole à M. Hoback.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Monsieur le président, les États-Unis et le Royaume-Uni ont entamé hier leur deuxième cycle de négociations de libre-échange. Le gouvernement a-t-il l'intention de négocier un accord commercial avant que les droits de douane britanniques entrent en vigueur le 1^{er} janvier?

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, le Royaume-Uni est un solide partenaire du Canada, tout comme l'Union européenne, et nous nous réjouissons à la perspective de perpétuer cette relation solide...

● (1305)

Le président: Nous allons maintenant redonner la parole à M. Hoback.

M. Randy Hoback: Merci, monsieur le président.

En ce qui concerne les négociations avec le Royaume-Uni, quand la ministre publiera-t-elle les buts et objectifs qu'elle poursuivra en négociant cet accord?

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, nous allons continuer de veiller à ce que tout accord futur soit fondé sur les intérêts des Canadiens, et nous allons...

Le président: Nous allons maintenant redonner la parole à M. Hoback.

M. Randy Hoback: La ministre peut-elle confirmer que ses employés ont entamé des négociations avec le Royaume-Uni à ce stade?

L'hon. Mary Ng: Notre gouvernement est en train d'analyser l'annexe des régimes tarifaires de la nation la plus favorisée que le Royaume-Uni a établie. Je tiens à assurer aux Canadiens...

Le président: Nous allons maintenant redonner la parole à M. Hoback.

M. Randy Hoback: Monsieur le président, au cours des négociations de l'ACEUM, le Parti libéral et le NPD ont conclu un accord selon lequel le gouvernement informerait la Chambre 90 jours avant d'entamer des négociations relatives à un accord commercial. Quand la ministre informera-t-elle la Chambre de cette initiative?

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, je tiens à assurer à l'honorable député que nous communiquerons assurément ces renseignements à la Chambre. En ce moment même, nous analysons l'annexe des régimes tarifaires de la nation la plus favorisée qui a été établie par le Royaume-Uni.

M. Randy Hoback: Monsieur le président, toute tentative significative de réforme de l'OMC doit être soutenue par les États-Unis. Je pense que tous les pays s'entendent sur ce point. La ministre a-t-elle discuté d'une réforme de l'OMC avec le représentant américain au commerce?

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, le Groupe d'Ottawa est un groupe fondé sur le consensus et, par conséquent, toutes les décisions seront prises conjointement par les membres du groupe. Bien entendu, toute réforme significative doit être appuyée par un groupe de pays qui englobe les États-Unis...

Le président: Revenons à M. Hoback.

M. Randy Hoback: Est-ce que les États-Unis ont été invités aux réunions du groupe d'Ottawa?

L'hon. Mary Ng: Le groupe d'Ottawa est un groupe fondé sur le consensus et composé uniquement de membres de l'OMC qui s'engagent à soumettre des idées et des propositions...

Le président: Revenons à M. Hoback.

M. Randy Hoback: La ministre s'est engagée devant la Chambre à publier, comme pour n'importe quel autre accord commercial, la liste des buts et responsabilités dans le cadre des négociations. Quand publiera-t-elle la liste du groupe d'Ottawa?

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, je suis vraiment heureuse que le groupe d'Ottawa ait eu une excellente réunion hier, réunion pendant laquelle nous avons convenu, en tant que groupe, de prendre des mesures concrètes.

M. Randy Hoback: Est-ce que la ministre compte publier, avant l'élection du directeur général de l'OMC, la liste des objectifs que le Canada aimerait qu'il adopte?

L'hon. Mary Ng: Nous avons publié l'énoncé d'action du groupe d'Ottawa hier. J'invite le député d'en face à y jeter un coup d'œil. C'est avec plaisir que je le lui transmettrai au besoin.

M. Randy Hoback: Pour revenir à la prospérité économique, nous savons que les États-Unis sont en discussion avec d'autres pays. Est-ce que le Canada a été invité à se joindre à ce groupe?

L'hon. Mary Ng: Je suis heureuse de poursuivre la concrétisation de nos objectifs de diversification commerciale. Je rappelle au député que nous avons accès à un milliard et demi de consommateurs grâce à de très solides...

M. Randy Hoback: Un milliard et demi de consommateurs, c'est bien beau quand l'OMC fonctionne, mais si l'OMC est dysfonctionnelle, nos fournisseurs, fabricants et producteurs agricoles n'ont pas nécessairement accès à ce milliard et demi de consommateurs.

Est-ce que la ministre confirme qu'elle est en pourparlers avec les États-Unis pour joindre le groupe sur la prospérité économique?

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, je souhaite assurer au député que rien n'est plus important que de défendre nos entreprises canadiennes, de les aider à accéder à de nouveaux marchés et d'aider nos petites entreprises à mieux se préparer à l'exportation afin qu'elles puissent prospérer sur la scène internationale.

C'est un travail que nous nous sommes engagés à faire, et nous allons continuer d'y œuvrer, surtout...

Le président: Revenons à M. Hoback.

M. Randy Hoback: Hier, la Saskatchewan a déposé son budget. Non seulement elle a déposé son budget, mais elle en a aussi débattu et l'a adopté à l'Assemblée législative. La reddition de comptes est totale. Pourquoi ce gouvernement ne fait-il pas de même?

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le président, la Chambre siège dans cette forme hybride afin que les députés puissent participer en personne et virtuellement. Je suis persuadé que mon collègue est heureux que ses collègues soient en mesure de poser des questions et d'être des participants actifs.

Le président: La parole est à M. Williamson.

M. John Williamson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC): Merci, monsieur le président. Je dirais que cela ne remplace pas le Parlement, mais que j'apprécie la possibilité d'intervenir.

Les familles et entreprises du Nouveau-Brunswick apportent rapidement des changements à leur quotidien afin de s'adapter à la pandémie de coronavirus. Ici, les entreprises rouvrent leurs portes et offrent des services. Les familles se préparent à la saison estivale et planifient même le retour en classe, en septembre.

Nous avons beaucoup de travail devant nous. On remarque toutefois l'absence de Service Canada. Quand le gouvernement compte-t-il rouvrir ses comptoirs de service pour aider de nouveau les Canadiens?

• (1310)

L'hon. Ahmed Hussen (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social): Monsieur le président, le gouvernement s'est engagé à ce que les Canadiens continuent de recevoir les prestations dont ils ont besoin par l'intermédiaire de Service Canada. Nous avons réaffecté plus de 3 000 employés supplémentaires pour que les Canadiens continuent de recevoir leurs prestations. Nous avons établi un centre d'appels doté de 1 500 agents pour veiller à ce que les clients obtiennent la ligne, puis l'aide dont ils ont besoin.

M. John Williamson: Service Canada ne se limite pas à l'offre de renseignements sur la COVID-19 et au versement de prestations.

Les gouvernements provinciaux travaillent dur pour s'adapter à la nouvelle réalité nationale en rouvrant les entreprises et en rétablissant les services gouvernementaux de première ligne. Quand verra-t-on Service Canada jouer son rôle et rouvrir ses comptoirs de service dans nos collectivités?

L'hon. Ahmed Hussen: Monsieur le président, nous travaillons actuellement avec nos experts en santé publique de réputation mondiale afin d'établir la meilleure façon de rouvrir le réseau de Service Canada au public. Ne vous y trompez pas: les employés de Service Canada se surpassent pour que les Canadiens continuent d'accéder aux services et de recevoir les prestations dont ils ont besoin.

M. John Williamson: S'il vous plaît, ne me parlez pas d'experts en santé quand on peut voir le premier ministre au milieu de grandes manifestations, mais craintif à l'idée de reprendre les travaux au Parlement du Canada. En fait, l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick a repris ses travaux. Des projets de loi y sont étudiés, l'opposition se fait entendre et les députés votent sur la législation plutôt que d'approuver automatiquement les projets de loi du gouvernement. En comparaison, le Parlement est paralysé parce qu'on prétend qu'il ne peut pas fonctionner comme n'importe quelle autre assemblée législative.

Les Canadiens n'ont aucune idée des finances du pays. Quand le gouvernement déposera-t-il une mise à jour économique afin que les contribuables connaissent les sommes dépensées, les sommes dues par nos enfants et petits-enfants, et la position fiscale du gouvernement?

L'hon. Pablo Rodriguez: Monsieur le président, personne ne se cache. Personne ne fait quoi que ce soit du genre. La seule raison pour laquelle mon collègue peut poser une question et que je peux y répondre est qu'il est là, à l'écran. Cette forme hybride tient compte de tous les députés au pays, et non seulement de ceux présents en Chambre.

M. John Williamson: Cela ne remplace pas le Parlement.

Je repose ma question. Quand le gouvernement déposera-t-il une mise à jour économique afin que les contribuables connaissent les sommes dépensées, les sommes dues par nos enfants et petits-enfants, et la position fiscale du gouvernement dans le contexte actuel?

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le président, je remercie mon collègue pour cette question.

L'économie canadienne vit toujours une période d'incertitude exceptionnelle en raison de la pandémie de COVID-19. Nous sommes ouverts et transparents sur les mesures qui sont prises pour soutenir les familles, les entreprises et les travailleurs. Même notre système de santé...

Le président: Revenons à M. Williamson.

M. John Williamson: Sauf que vous ne l'êtes pas. Le vérificateur général est sous-financé. Nous n'avons aucune idée de la somme totale des dépenses gouvernementales.

Je demande une fois de plus à savoir quand le gouvernement déposera une mise à jour économique afin que nous puissions cerner sa position fiscale.

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le président, depuis le début, nous fournissons des rapports bihebdomadaires au Parlement sur les coûts totaux et l'état des mesures du plan d'intervention économique.

J'ai dit et je maintiens que, lorsqu'il sera possible de fournir des projections économiques claires, nous fournirons une mise à jour.

M. John Williamson: Quels sont les coûts totaux à ce jour des mesures d'aide liées à la COVID-19 prises par le gouvernement, puisque la ministre vient d'affirmer que le gouvernement les a fournis au Parlement?

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le président, nous soutenons les travailleurs, et 2,5 millions de Canadiens bénéficient de notre aide par l'intermédiaire de la Subvention salariale d'urgence du Canada. Nous avons accordé des prêts aux entreprises, et 669 000 entreprises ont fait une demande. De même, plus de 8 millions de Canadiens ont demandé la Prestation canadienne d'urgence ou PCU.

[Français]

Le président: Nous allons maintenant continuer avec M. Bergeron.

M. Stéphane Bergeron: Monsieur le président, comme le chef du Bloc québécois l'évoquait il y a quelques instants, le gouvernement a promis 14 milliards de dollars au Québec et aux provinces, mais en transferts ciblés. Or, non seulement est-ce bien peu en regard des dépenses considérables engagées pour faire face à la présente crise, mais le Québec et les provinces veulent non seulement que ces sommes soient transférées sans condition, mais aussi qu'il se tienne une vraie discussion sur une hausse pérenne des transferts en santé.

Le premier ministre Legault s'est inquiété avec raison de l'intrusion du fédéral dans les champs de compétence des provinces. Il faut que le fédéral, qui ne gère aucun hôpital ni centre de soins de longue durée, cesse de jouer au gérant d'estrade et transfère l'argent aux seuls gouvernements compétents en matière de santé, c'est-à-dire le Québec et les provinces. Va-t-il le faire sans tarder et sans chipoter?

• (1315)

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé): Monsieur le président, nous savons que le gouvernement du Québec fait un travail important pour assurer la sécurité des Québécois et nous sommes là pour le soutenir. Dans le cadre de cette collaboration, nous avons développé des recommandations sanitaires pour les lieux de travail, nous avons acheté de l'équipement médical pour les travailleurs et nous avons soutenu la province dans l'élaboration de son programme de réouverture. Nous poursuivons cet important partenariat pour assurer la sécurité des Québécois et de tous les Canadiens.

M. Stéphane Bergeron: La collaboration est tellement bonne que l'argent reste dans les coffres du gouvernement fédéral. En effet, lorsque le fédéral veut imposer des conditions, c'est toujours plus long. On le voit dans le dossier du logement, pour lequel le Québec n'a pas reçu un sou du 1,4 milliard de dollars qui lui est dû. On l'a vu aussi dans le cas de certains fonds d'infrastructure, notamment pour le transport collectif, pour les réseaux d'aqueduc ou pour le traitement des eaux.

Or la crise sanitaire, c'est maintenant. Les besoins, c'est maintenant. La nécessaire relance de notre économie, c'est maintenant. Le gouvernement va-t-il enfin transférer ces sommes sans taponner ni faire de chichis?

L'hon. Pablo Rodriguez: Je suis content de confirmer à mon collègue qu'il n'y a ni taponnage, ni chichis ni quoi que ce soit. Ce qu'il y a, c'est une collaboration entre deux niveaux de gouvernement. Il est normal qu'il y ait des discussions avec l'ensemble des provinces et avec le Québec. Je participe moi-même à certaines discussions et plusieurs de mes collègues à d'autres. Il y a une nette volonté du gouvernement fédéral de collaborer avec le Québec et avec l'ensemble des provinces.

C'est ce que l'on fait et c'est peut-être cela que le Bloc québécois n'aime pas. Il aime la chicane, mais, pour l'instant, il n'y en a pas.

M. Stéphane Bergeron: Nous ne voulons pas de chicane, nous voulons que l'argent soit versé. Ce n'est pas compliqué, ma foi du ciel! Nous ne voulons pas de chèque en blanc.

Actuellement, l'argent reste dans les coffres du gouvernement fédéral. Il y a 1,4 milliard de dollars qui devraient être versés au Québec pour le logement social et qui dorment dans les coffres du gouvernement fédéral. On attend de l'argent pour le traitement des eaux et les aqueducs, mais cela dort dans les coffres du gouvernement fédéral. On est à l'orée du mois de juillet. On perd des mois précieux pour la construction.

Qu'est-ce que le gouvernement attend pour verser l'argent afin que nous puissions faire rouler notre économie?

L'hon. Pablo Rodriguez: Le gouvernement fédéral est un partenaire très actif. Nous discutons et collaborons avec Québec au sujet des projets d'infrastructure. Nous poursuivons nos discussions et nos négociations concernant l'entente sur le logement.

Il n'y a rien de statique, ici. Nous sommes en train de discuter et de collaborer pour le bien-être de tous les Québécois.

M. Stéphane Bergeron: Madame la présidente, c'est tout à fait statique, parce que l'argent est dû et il n'est pas versé. Les mois passent pendant que la construction ne se fait pas.

On a besoin de relancer l'économie. On a besoin de plus de souplesse du côté du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec, ou TECQ, pour permettre aux municipalités d'entreprendre des travaux pour des hôtels de ville, des centres communautaires et des casernes.

On a besoin que le gouvernement fédéral participe au financement des opérations du transport collectif, parce que c'est devenu un véritable gouffre financier en raison de la baisse d'achalandage.

Qu'attend le gouvernement fédéral pour apporter une aide véritable plutôt que de simplement parler?

L'hon. Pablo Rodriguez: Pour ce qui est de simplement parler, le Bloc québécois a beaucoup d'expérience, je le concède.

Du côté du gouvernement, nous travaillons et nous collaborons. Nous n'attendons pas les bras croisés, nous discutons d'un ensemble de dossiers avec Québec. Nous faisons plus que discuter, nous travaillons et nous collaborons. Nous travaillons sur des projets, non seulement en matière d'infrastructure, mais dans plusieurs autres domaines. Pensons à la collaboration de nos forces armées dans les CHSLD, par exemple. Nous sommes présents pour les Québécois.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapusking, NPD)): Votre temps de parole est écoulé, monsieur Bergeron.

[Traduction]

La parole est maintenant à la députée de Mississauga—Erin Mills.

• (1320)

Mme Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): Madame la présidente, je vais partager mon temps avec le député de Glengarry—Prescott—Russell.

Pendant une consultation auprès de la communauté d'affaires de Mississauga, les préoccupations des entreprises, des grandes comme des petites, comprenaient la nécessité de services de garde fiables, abordables et sûrs. Compte tenu de l'absence de telles places en garderie, un plan de relance économique post-COVID ne peut être efficace tant et aussi longtemps que nous ne veillerons pas à ce que les gens puissent retourner au travail.

Des parents de partout à Mississauga m'ont dit être forcés de rester à la maison parce que les services de garde sont inadéquats et qu'ils doivent choisir entre nourrir leur famille ou en assurer la sécurité. De plus en plus d'employeurs constatent que de bons employés sont incapables de contribuer à la croissance de leur entreprise en raison de cet écueil. Plus que jamais, nous devons trouver des solutions viables et durables pour les Canadiens qui éprouvent des difficultés liées aux services de garde.

Donc, voici ce que je demande au ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social: quelle est notre stratégie pour remédier au besoin toujours croissant d'un programme national de garde d'enfants?

L'hon. Ahmed Hussien: Madame la présidente, je remercie la députée pour sa question et pour ses efforts de promotion et son travail importants dans ce dossier de premier plan.

Nous comprenons que les services de garde sont importants pour notre relance économique et notre infrastructure sociale. Nous savons quelle pression la pandémie de COVID-19 exerce sur les familles, et plus particulièrement sur les parents. C'est pourquoi nous

nous sommes engagés à continuer de travailler avec les provinces et territoires pour renouveler les ententes sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants et à verser, dès que possible, une aide de 400 millions de dollars.

De plus, le premier ministre a déjà précisé que les services de garde seront inclus dans les 14 milliards de dollars consentis aux provinces et territoires pour les aider dans leurs efforts de relance suivant la pandémie de COVID-19.

Au cours de la prochaine décennie, nous allons maintenir nos investissements à hauteur de 7,5 milliards de dollars; ensemble, nous avons atteint l'objectif de plus de 40 000 places abordables en garderie. Nous nous sommes également engagés à créer plus de 250 000 places en services de garde avant et après l'école pour les enfants de moins de 10 ans. Nous allons continuer de collaborer avec nos homologues provinciaux et territoriaux pour veiller à ce que les Canadiens aient encore accès à des services de garde sûrs, de qualité et abordables.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): L'honorable député de Glengarry—Prescott—Russell a la parole.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Madame la présidente, les petites entreprises jouent un rôle fondamental dans l'économie canadienne. Dans un article de *La Presse*, la ministre du Développement économique nous avertissait que la crise économique causée par les mesures sévères de confinement pouvait avoir des conséquences plus graves dans les petites municipalités que dans les grandes villes.

Après avoir discuté avec les chambres de commerce de ma circonscription, il est clair qu'une aide du gouvernement fédéral sera essentielle pour la reprise de l'économie, spécifiquement pour celle de l'économie rurale. D'ailleurs, je tiens à souligner le travail de la Société de développement communautaire de Prescott-Russell, ou SDCPR, sous la direction de John Candie.

Après avoir annoncé près de 57 millions de dollars pour aider les PME à adopter le commerce en ligne, comment la ministre prévoit-elle venir en aide aux PME et aux milieux d'affaires dans nos régions rurales?

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles): Madame la présidente, je remercie également mon collègue de Glengarry—Prescott—Russell de son importante question.

En effet, nos régions sont importantes et les entrepreneurs, au sein de ces régions, sont créatifs et audacieux. Ils prennent des risques, mais ils font face présentement à d'énormes difficultés. Nous sommes donc là pour eux. Nous comprenons leur anxiété et nous voulons les aider. C'est pourquoi nous avons décidé d'investir massivement dans le développement économique rural. C'est également pour cette raison que nous avons doublé le budget des SADC et des Community Futures organizations un peu partout au pays.

Dans le Sud de l'Ontario, nous avons réinvesti plus de 260 millions de dollars dans l'agence de développement économique régional, qui s'appelle FedDev. Dans la belle circonscription de Glengarry—Prescott—Russell, que j'affectionne particulièrement et où il y a un très bon député, 1 million de dollars supplémentaires sont destinés aux entrepreneurs de la région.

Nous étions, nous sommes et nous serons avec vous.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Il reste 36 secondes à l'honorable député de Glengarry—Prescott—Russell.

[Traduction]

Non? Dans ce cas, la parole est au député d'Elmwood—Transcona.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Merci beaucoup, madame la présidente. Je partagerai mon temps avec la députée de Victoria.

Madame la présidente, Krystal est une travailleuse communautaire de Winnipeg. Elle travaille de la maison depuis la fin mars, s'occupe de son enfant qui ne va plus à l'école, de même que de son père, qui vit avec elle et est vulnérable à la COVID-19. Son employeur lui a téléphoné récemment et lui a demandé de se présenter au travail ou de prendre un congé.

En tant que parent et que proche aidante d'une personne vulnérable, se présenter au travail la met mal à l'aise. Service Canada n'a fourni aucune réponse claire à Krystal, qui aimerait savoir si le fait de prendre congé et de recevoir la PCU correspondrait à refuser « une offre d'emploi raisonnable ». Avec le projet de loi C-17 qui se profile à l'horizon, Krystal a peur de faire de la prison et de recevoir des amendes si elle s'occupe de son enfant et de son père et demande la PCU.

Est-ce que Krystal peut raisonnablement refuser de retourner au travail et recevoir la PCU ou doit-elle être vue comme une fraudeuse? Ma question porte précisément sur le cas de Krystal et s'adresse au ministre.

Aussi, que fait le ministre pour fournir des directives claires aux Canadiens et aux agents de Service Canada afin que les gens puissent obtenir une réponse claire avant de prendre une décision sur leur retour au travail?

• (1325)

L'hon. Ahmed Hussen: Madame la présidente, je remercie le député pour cette question importante.

Nous savons que les travailleurs canadiens vivent des circonstances diverses, y compris ceux qui sont inadmissibles à la PCU. Nous allons continuer de travailler avec eux pour veiller à ce qu'ils obtiennent le soutien nécessaire pendant cette pandémie.

Le fait est que chaque province a ses propres règlements en matière de santé et de sécurité au travail et qu'ils doivent être respectés. Nous comprenons que les travailleurs ont le droit de refuser de travailler dans des conditions qui ne sont pas sécuritaires. Nous comprenons également que beaucoup de Canadiens veulent retourner au travail; et beaucoup l'ont fait. Nous allons nous assurer de soutenir les Canadiens pendant ce processus de relance.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Il reste 47 secondes au député, ce qui comprend la réponse.

M. Daniel Blaikie: Madame la présidente, la réponse n'est vraiment pas acceptable, car le problème ici est que Krystal doit savoir si elle peut continuer ou non de se prévaloir de la PCU. C'est une décision du gouvernement fédéral et elle doit savoir si le gouvernement fédéral va l'accuser de fraude et l'emprisonner ou lui imposer des amendes si elle refuse de retourner au travail parce qu'elle veut s'occuper de son enfant et de son père.

Que répond le ministre à cela?

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Le ministre a 20 secondes pour répondre.

L'hon. Ahmed Hussen: Madame la présidente, je peux assurer au député que si un Canadien doit prendre soin d'un proche en raison de circonstances liées à la pandémie de COVID-19, il est tout à fait admissible à la PCU et continue de recevoir cette prestation.

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Dans notre lutte contre cette pandémie planétaire, nous devons toujours garder à l'esprit que l'urgence climatique demeure. Le Canada a raté toutes les cibles qu'il s'était fixées, et nous devons rompre le cercle vicieux des promesses creuses.

Les Canadiens veulent un gouvernement responsable, et les groupes environnementaux tels que Ecojustice, CAN-Rac, Environmental Defence et West Coast Environmental Law, ainsi que l'institut pour les choix climatiques de ce gouvernement, exigent tous que les cibles climatiques aient force obligatoire.

Quand le gouvernement enchâssera-t-il ses cibles climatiques dans une loi avec des seuils contraignants de sorte à ne plus jamais rater de cible?

L'hon. Navdeep Bains (Mississauga—Malton, Lib.): Madame la présidente, je remercie la députée pour sa question. Je suis tout à fait d'accord avec elle en matière d'environnement. Non seulement c'est une priorité pour le gouvernement, mais ce devrait en être une pour tous les Canadiens. C'est pour cette raison que nous avons pris des mesures pour mettre un prix sur la pollution grâce à la tarification du carbone. C'est pour cette raison que nous avons un plan global qui comprend aussi des investissements importants dans les technologies propres, ce qui contribuera à réduire notre empreinte carbone.

Je suis convaincu que ces mesures nous permettront non seulement de respecter nos cibles pour 2030, mais de les dépasser et aussi d'atteindre notre cible d'émission zéro d'ici 2050.

Mme Laurel Collins: Voilà qui ne répond pas à ma question. J'ai demandé « quand » ce sera fait. Des promesses creuses ne nous rapprocheront pas de nos cibles climatiques.

Est-ce que le ministre peut nous dire quand le gouvernement compte déposer un projet de loi sur la responsabilité en matière de changements climatiques?

L'hon. Navdeep Bains: Madame la présidente, je crois que la question fondamentale ici est d'avoir un plan en matière d'environnement. Je suis persuadé que les mesures que nous avons prises, soit mettre un prix à la pollution, investir dans les technologies propres et d'autres mesures clés pour réduire notre empreinte carbone, y compris investir dans les infrastructures, et qui sous-tendent un plan...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Nous revenons à la députée de Victoria.

Mme Laurel Collins: Ce gouvernement n'atteint pas ses objectifs, mais il rencontre les lobbyistes du pétrole et du gaz. La pandémie nous a fait réfléchir à nos priorités. Allons-nous opter pour une reprise équitable avec de bons emplois durables pour les travailleurs canadiens, ou allons-nous continuer à subventionner les compagnies pétrolières et gazières à coups de milliards, des subventions qui, nous le savons, finissent dans les poches des PDG et des actionnaires?

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Nous aurons une brève réponse du ministre.

L'hon. Navdeep Bains: Encore une fois, madame la présidente, c'est la différence fondamentale entre nous et le NPD. Nous croyons foncièrement que pour atteindre ces objectifs de 2030 et de 2050, l'économie doit fonctionner comme un ensemble, et que cet ensemble comprend le secteur de l'énergie. Nous allons travailler ensemble pour soutenir nos travailleurs, y compris dans le secteur de l'énergie, afin de réduire notre empreinte carbone.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Nous passons maintenant au député de Saskatoon—Grasswood, M. Keven Waugh.

• (1330)

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Merci, madame la présidente.

La dernière fois que je me suis présenté à ce comité, en mai, j'étais en transit entre Toronto et Saskatoon, et il y avait quelqu'un à bord de mon avion qui avait reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19. La compagnie aérienne ne m'en a jamais rien dit. Je l'ai appris deux semaines plus tard. La nouvelle a été relayée par les médias.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas mis en place des règles obligeant les compagnies aériennes à contacter les personnes qui, comme moi, ont pu être exposées au coronavirus sur leurs vols?

L'hon. Patty Hajdu: Madame la présidente, il est difficile de spéculer sur ce qui a pu se passer à partir d'une description aussi vague de ce que le député a vécu, mais je dirai que nous faisons pleinement confiance aux instances locales de la santé publique. Ce sont elles qui font le gros du travail de recherche des contacts et qui collaborent de près avec toutes sortes de secteurs différents — y compris celui des transports aériens — afin d'assurer que les personnes qui ont été en contact étroit avec des porteurs du virus sont identifiées, retracées et isolées. Je présume que le député a pris les précautions appropriées pendant le vol et j'espère qu'il continuera à le faire.

M. Kevin Waugh: Madame la présidente, il a été rapporté que cette personne qui avait la COVID et qui s'est retrouvée dans le même avion que moi était en fait en correspondance à Toronto à partir d'un vol international. Le premier ministre a annoncé la semaine dernière qu'ils commenceraient à exiger des contrôles de température pour ceux qui se rendront au Canada en juillet. Les voyageurs internationaux seront-ils soumis à des tests lorsqu'ils atterriront au Canada, ou se fiera-t-on aux tests effectués dans d'autres pays?

L'hon. Bill Blair: Madame la présidente, c'est une question très importante, parce que la protection et la sécurité de tous les Canadiens — en particulier des voyageurs canadiens — sont une grande priorité pour notre gouvernement.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les compagnies aériennes. À l'heure actuelle, nous travaillons à la mise en place d'un processus de contrôle par la prise de température. Dans un premier temps, ce sont les compagnies aériennes qui s'en chargeront, puisqu'elles sont à l'heure actuelle les mieux placées pour le faire. Nous allons aussi mettre à contribution l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, c'est-à-dire les personnes qui sont responsables des contrôles de sécurité, pour que les gens qui entrent dans les aéroports soient eux aussi contrôlés. Nous pensons que ce sera la mesure la plus efficace pour assurer la sécurité de tous les voyageurs.

M. Kevin Waugh: Madame la présidente, la semaine dernière, cinq des plus grandes ligues sportives professionnelles d'Amérique du Nord ont publié une déclaration de soutien à mon projet de loi d'initiative parlementaire, la Loi sur le pari sportif sécuritaire et réglementé. Compte tenu des difficultés que connaissent les clubs et les ligues en raison de la COVID-19, notamment la perspective de n'avoir aucun partisan dans les gradins dans un avenir prévisible, la légalisation des paris sportifs serait une belle occasion non seulement de mobiliser les partisans, mais aussi de générer des revenus bien nécessaires.

Le gouvernement s'engagera-t-il dès maintenant à soutenir les industries du sport et des jeux en appuyant mon projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-218?

L'hon. Bill Blair: Madame la présidente, j'ai eu l'occasion de nombreuses reprises de m'adresser à des députés, mais aussi à des maires et à des conseillers municipaux, ainsi qu'à des personnes vivant dans des localités frontalières où il y a des casinos. Sachez que c'est une question qu'ils ont soulevée à plusieurs reprises.

Nous avons écouté très attentivement les préoccupations que ces intervenants ont exprimées. J'aimerais informer le député que j'ai bien hâte d'avoir la chance d'examiner attentivement son projet de loi. Nous sommes toujours soucieux de maintenir l'intégrité de l'industrie du jeu dans notre société. C'est la meilleure façon de protéger les Canadiens. Par ailleurs, je peux dire au député que nous allons examiner son projet de loi avec toute l'attention requise pour nous assurer qu'il sera bien pris en compte.

M. Kevin Waugh: Madame la présidente, c'est la première fois dans l'histoire que les cinq ligues professionnelles de ce pays se mettent d'accord pour appuyer ce projet de loi.

Comme nous le savons tous, les journaux dépendent de la publicité pour une part importante de leurs revenus. Cela comprend les circulaires habituelles ainsi que les pubs incluses à même le journal. Un certain nombre de journaux de ce pays m'ont fait part de leur grande préoccupation concernant la concurrence que leur fait aujourd'hui Postes Canada par le truchement de ses services postaux gratuits à grande échelle. En fait, j'ai ici une de leurs publicités, qui dit que les 6 000 premiers envois sont entièrement gratuits.

Si le gouvernement veut vraiment s'assurer que les journaux et les revues aient du succès dans notre pays, pourquoi permet-il à Postes Canada d'utiliser son pouvoir monopolistique pour faire la vie dure à nos journaux locaux?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre du Patrimoine canadien): Merci, madame la présidente, et je remercie le député d'en face de sa question.

Comme vous le savez, la santé du secteur de l'information et des médias au Canada est une priorité pour notre gouvernement. C'est pourquoi nous avons mis en place un certain nombre de mesures avant et pendant la COVID-19, et que nous continuerons d'être là pour eux après cette crise.

• (1335)

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Avant de poursuivre, nous allons faire une pause pour permettre certains remplacements. Je tiens également à rappeler aux députés qu'ils doivent adresser leurs questions et leurs observations à la présidence.

Nous passons maintenant à l'honorable député de Bruce—Grey—Owen Sound, M. Ruff.

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Je vous remercie, madame la présidente.

Hier, M. Blair a déclaré ici à la Chambre que le AR-15 a été utilisé à de nombreuses reprises pour perpétrer des massacres au Canada.

Monsieur Blair, pouvez-vous nous donner un seul cas précis de massacre perpétre en sol canadien au cours duquel un AR-15 a été utilisé?

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Je rappelle au député qu'il doit adresser ses questions et ses observations à la présidence.

L'honorable ministre peut répondre.

L'hon. Bill Blair: Merci beaucoup, madame la présidente. Je pense que c'est une excellente occasion de faire remarquer au député d'en face combien il est important d'écouter ce qui a été dit. Si vous revenez sur cette cassette, et je vous invite à le faire, vous verrez que j'ai dit que « le fusil AR-15 et d'autres armes comme celui-ci » — en faisant bien sûr référence aux armes d'assaut de type militaire — « ont été utilisés à de nombreuses reprises pour perpétrer des massacres au Canada », et j'ai bel et bien fait suivre mon affirmation d'un certain nombre d'exemples.

Madame la présidente, je pense qu'il serait très utile que les questions du député soient basées sur des faits.

M. Alex Ruff: Je rappelle à M. Blair que j'ai effectivement regardé la vidéo plusieurs fois, et qu'il y affirme explicitement que le AR-15 a été utilisé pour perpétrer des massacres au Canada, mais il n'en a pas encore fourni un seul exemple.

Ma question supplémentaire s'adresse à M. Blair. Parmi les armes à feu qui ont été interdites le 1^{er} mai, combien ont été utilisées ou sont encore utilisées par les Forces armées canadiennes?

L'hon. Bill Blair: C'est une excellente question, madame la présidente, parce qu'il est très important de clarifier les choses pour le bien des Canadiens.

Nous avons interdit ces armes à feu pour un usage non policier et non militaire. L'armée utilise des armes qui ont été conçues pour que des soldats en situation de combat puissent tirer sur d'autres soldats. C'est la façon appropriée d'utiliser ces armes, madame la présidente. Il ne s'agit pas d'objets avec lesquels on peut faire joujou dans la société civile.

M. Alex Ruff: Étant donné mes 25 années d'expérience comme soldat, je me permets de rappeler à M. Blair qu'aucune des armes à feu actuellement interdites ne serait utilisée dans les Forces armées canadiennes.

Je lui ai demandé si l'une d'entre elles est utilisée ou a déjà été utilisée dans les Forces armées canadiennes. Certaines des armes à feu récemment interdites sont-elles encore utilisées, ou l'ont-elles déjà été par quelque armée quelque part dans le monde?

L'hon. Bill Blair: Madame la présidente, je pense qu'il est important de tenir compte du fait que la raison fondamentale pour laquelle nous avons interdit les armes que nous avons interdites réside dans l'objet de leur conception originale. Ce sont des armes qui ont été conçues pour être utilisées à des fins militaires par diverses forces militaires dans le monde.

Comme je l'ai dit, elles ont été conçues pour que des soldats puissent les utiliser au combat pour tuer d'autres soldats. De par

leur conception, elles sont très efficaces pour tuer des gens. Elles n'ont aucune raison d'être dans la société canadienne.

M. Alex Ruff: Ayant utilisé de nombreuses armes à feu de type militaire et ayant contribué à définir ce que nous achetons dans l'armée, je n'utiliserais aucune de celles qui sont actuellement interdites.

Madame la présidente, j'ai une question pour le ministre MacAulay. Le ministre peut-il confirmer si le ministère des Anciens Combattants a un plan pour venir à bout de l'arriéré en ce qui concerne les demandes, oui ou non?

● (1340)

L'hon. Lawrence MacAulay (ministre des Anciens Combattants): Madame la présidente, j'apprécie la question de mon distingué collègue, et oui, nous avons indiqué que c'est une priorité majeure. C'est d'ailleurs pourquoi je suis si heureux que le Budget supplémentaire des dépenses contienne presque 90 millions de dollars pour l'embauche de personnel supplémentaire et l'amélioration du processus, et pour nous donner l'assurance que nous allons nous attaquer à l'arriéré de façon appropriée.

M. Alex Ruff: Madame la présidente, ce plan existe-t-il sous forme écrite?

L'hon. Lawrence MacAulay: Eh bien, madame la présidente, je peux vous assurer que c'est dans le Budget supplémentaire des dépenses, et bien sûr, cet argent est...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Nous allons revenir à M. Ruff.

M. Alex Ruff: La question porte sur le plan et non sur le montant des fonds alloués. Je demande s'il y a un plan écrit sur la manière de s'attaquer à l'arriéré.

L'hon. Lawrence MacAulay: Madame la présidente, je peux dire à mon distingué collègue que l'argent se trouve dans le Budget supplémentaire des dépenses et qu'avec cet argent, nous sommes en mesure de nous attaquer à ce problème de façon appropriée, et c'est ce qui est important pour nos anciens combattants.

M. Alex Ruff: Le 10 mars, la sous-ministre s'est engagée à ce qu'un plan écrit soit fourni au Comité permanent des anciens combattants dans un délai d'un mois et rendu public.

La sous-ministre ou le ministère a-t-il fourni ce plan au ministre dans le délai d'un mois annoncé?

L'hon. Lawrence MacAulay: Madame la présidente, je suis convaincu que mon honorable collègue veut un plan approprié et qu'il comprend tout à fait qu'un apport de près de 90 millions de dollars ne manquera pas d'avoir une incidence considérable sur le plan de lutte contre l'arriéré. Nous...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Revenons à M. Ruff.

M. Alex Ruff: Merci, madame la présidente.

Par conséquent, ma question est la suivante: si la sous-ministre lui a fourni un plan approprié ou un plan écrit, pourquoi le ministre se demande-t-il dans quelle mesure ce plan est approprié? Je n'ai aucun doute sur la capacité de la sous-ministre de rédiger un plan.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): L'honorable ministre peut donner une brève réponse, s'il vous plaît.

L'hon. Lawrence MacAulay: Je peux garantir à mon honorable collègue que ce financement approprié va nous permettre de nous attaquer à l'arriéré au ministère des Anciens Combattants.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Nous allons maintenant passer au député de Parry Sound—Muskoka, M. Aitchison.

M. Scott Aitchison: Merci, madame la présidente. Ma question porte à nouveau sur les camps d'été.

Il y a trois semaines, j'ai demandé au gouvernement si le ministre des Finances accepterait de rencontrer des représentants de ce secteur mal en point qu'est celui des colonies de vacances. Les colonies de vacances, qui constituent un pilier social et économique dans Parry Sound—Muskoka et dans tout le Nord de l'Ontario, ont été paralysées par la pandémie mondiale. La situation a causé la suppression de millions d'emplois, et certaines d'entre elles risquent même de disparaître. À part la brève conversation téléphonique que nous avons eue avec un ministre de second rang, nous n'avons encore vu aucune mesure de la part du gouvernement à cet égard.

Quand le ministre des Finances compte-t-il rencontrer les colonies de vacances afin de trouver une solution?

L'hon. Ahmed Hussien: Madame la présidente, je reconnais l'importance de la question de l'honorable député et l'accent qu'il met sur les colonies de vacances. Nous reconnaissons qu'il est important de se pencher sur cette question et de prêter attention aux besoins de ce secteur. Nous allons continuer d'interagir avec les gens du milieu comme nous l'avons fait afin de recueillir leurs opinions sur ce qui se passe et de trouver des moyens de leur venir en aide. Ce travail est en cours, et je peux assurer mon collègue que l'accent est mis sur les enfants et sur ce qu'il faudra faire pour qu'ils aient accès aux colonies de vacances cette année.

M. Scott Aitchison: Je ne sais pas pourquoi il vous faut trouver des moyens d'obtenir de l'information sur ce qui se passe. L'association des camps d'été a donné beaucoup d'informations en ce sens et mon bureau aussi, alors je ne vois pas ce qui pourrait être difficile à comprendre dans tout ça. J'ai toutefois pris l'habitude de ne pas vraiment obtenir de réponses à mes questions, alors je vais passer à la prochaine.

Le plan de réouverture régional du gouvernement de l'Ontario permet aux bateaux de croisière de reprendre leur activité dans la baie Georgienne, mais le gouvernement fédéral refuse de permettre à ces bâtiments de naviguer avant le 1^{er} juillet. Par conséquent, les petites entreprises comme le croiseur *Island Queen*, à Parry Sound, qui n'ont après tout que quelques précieuses semaines d'activité, perdent déjà deux semaines à cause de l'inaction du gouvernement fédéral. Cela nuit non seulement à l'industrie des bateaux de croisière, mais aussi au tourisme et aux petites entreprises de toute notre région.

Le ministre des Transports pourrait-il adopter de son propre chef une approche régionale en levant l'interdiction fédérale sur la baie Georgienne, comme l'a fait la province de l'Ontario?

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): L'honorable ministre peut répondre.

Y a-t-il une réponse?

L'hon. Bill Blair: Madame la présidente, il y en a une. Je m'excuse pour la confusion. Permettez-moi de répondre, si vous le permettez, au nom du ministre des Transports.

Il y a eu un certain nombre de discussions très importantes avec les provinces — et en particulier avec la province de l'Ontario — au sujet des dispositions concernant les bateaux de plaisance. Certaines restrictions prendront fin le 30 juin. Nous travaillons en

étroite collaboration avec nos homologues provinciaux pour régler cette question, mais nous voulons nous assurer que les choses pourront se faire en toute sécurité.

● (1345)

M. Scott Aitchison: Madame la présidente, en fait, j'ai averti le ministre que j'allais poser cette question. Il m'a envoyé un courriel aujourd'hui pour me dire qu'il ne pourrait pas être présent à la Chambre, et c'est bien aimable de sa part de l'avoir fait. Il a dit que la personne qui le remplacerait aurait une réponse, mais encore une fois, ce n'était pas vraiment le cas.

L'autre enjeu que j'aimerais porter à l'attention du gouvernement, c'est l'état déplorable du service Internet en milieu rural, à Parry Sound—Muskoka. Pour dire les choses simplement, il y a trop de lacunes en matière de services, et les forfaits coûtent généralement beaucoup trop cher. Il y a des familles qui doivent conjuguer le travail et l'école à la maison au moyen d'un service Internet peu fiable et extrêmement coûteux, et un trop grand nombre de petites entreprises n'ont pas accès à des services Internet fiables ou n'ont pas les moyens de se les payer. Aujourd'hui, Greg Rickford, ministre de l'Énergie de l'Ontario, et Laurie Scott, ministre de l'Infrastructure de l'Ontario, ont annoncé un financement de 2,3 millions de dollars pour sept projets de réseaux à large bande dans le Nord de l'Ontario.

Madame la ministre, quand votre gouvernement va-t-il prendre les choses au sérieux et devenir un partenaire fiable du gouvernement de l'Ontario et du secteur privé pour mettre en place cette infrastructure moderne cruciale pour les Canadiens des régions rurales?

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Je rappelle au député qu'il doit adresser ses questions et ses observations à la présidence.

Madame la ministre, vous pouvez répondre.

L'hon. Maryam Monsef (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural): Madame la présidente, même dans les meilleures circonstances, la vie sans accès à Internet haute vitesse est difficile. En période de pandémie, les enjeux sont d'autant plus importants.

Les investissements sans précédent de notre gouvernement permettent déjà de brancher un million de foyers canadiens de plus à ce service essentiel, mais tant que nous n'aurons pas atteint l'accès universel, notre travail ne sera pas terminé. Nous collaborerons avec nos partenaires, y compris les provinces d'un bout à l'autre du pays, pour permettre à chaque ménage canadien d'avoir un accès Internet de qualité, abordable et fiable.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Le député a 30 secondes.

M. Scott Aitchison: Je crois que c'est juste assez pour une petite question.

Madame la présidente, puisque la province de l'Ontario a eu recours à la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario pour faire cette annonce, pourquoi ne pas recourir à Fed-Nor pour faire le même genre d'annonce et établir un partenariat avec la province?

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): La ministre a droit à une brève réponse.

L'hon. Mélanie Joly: Évidemment, nous croyons en l'importance du Nord de l'Ontario; c'est pourquoi nous avons presque doublé le budget de FedNor. Nous continuerons d'investir dans les entreprises et les gens de Parry Sound—Muskoka et du Nord de l'Ontario.

Si mon collègue a des projets précis en tête, je l'invite à venir me voir pour en discuter.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): L'honorable député de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, M. Généreux, a la parole.

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC): Je vous remercie, madame la présidente.

Je vais poursuivre sur ce qu'a dit mon collègue. En cette période de pandémie, nous réalisons à quel point un service Internet haute vitesse fiable est nécessaire à l'économie canadienne. Or il existe encore aujourd'hui des endroits où le télétravail n'est pas possible, faute de couverture adéquate. Pourtant, depuis 2015, le gouvernement s'est engagé à régler la situation au moyen de trois nouveaux programmes.

Benoît Pilotto, qui est maire de Saint-Onésime-d'Ixworth, dans ma circonscription, m'a écrit il y a quelques jours. C'est pourquoi je vous demande quels résultats concrets le gouvernement prévoit obtenir pour nos régions rurales d'ici la fin de l'année.

L'hon. Maryam Monsef: Dans le meilleur des cas, la vie sans accès à Internet haute vitesse est difficile. Lors d'une pandémie, les difficultés sont encore plus prononcées. Les investissements sans précédent de notre gouvernement relient déjà 1 million de ménages canadiens de plus à ce service essentiel. Cependant, tant que nous n'aurons pas atteint l'accès universel, notre travail ne sera pas terminé. Nous travaillons...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Monsieur Généreux, vous avez la parole.

M. Bernard Généreux: Madame la présidente, je demande simplement à la ministre de me dire à quel moment le maire de Saint-Onésime-d'Ixworth pourra indiquer à ses concitoyens quand Internet sera disponible dans sa municipalité. Ce n'est pas compliqué.

Que prévoit faire le gouvernement pour que les municipalités rurales, partout au Canada, puissent avoir accès à Internet le plus rapidement possible? Quel est son plan?

L'hon. Maryam Monsef: Nous travaillons avec des partenaires partout au pays pour que tous les ménages canadiens soient connectés à un service Internet haute vitesse de qualité, accessible et abordable.

• (1350)

[Traduction]

Madame la présidente, je peux assurer à mes collègues que nous partageons le même objectif et que nous travaillerons avec tous nos partenaires dans l'ensemble du pays pour faire en sorte que chaque ménage canadien ait accès à...

[Français]

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Monsieur Généreux, vous avez la parole.

M. Bernard Généreux: Madame la présidente, on ne me donne toujours pas de réponse concrète.

Selon le plan du gouvernement, à quel moment les entreprises et les ménages du monde rural canadien seront-ils branchés?

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Je demande à l'honorable ministre de répondre brièvement.

[Traduction]

L'hon. Maryam Monsef: Madame la présidente, ces plans sont en cours, et nous aurons d'autres renseignements à communiquer dans les prochains jours.

[Français]

M. Bernard Généreux: La ministre du Développement économique rural prévoit annoncer un nouveau plan cette semaine, semble-t-il. Peut-elle nous dire comment ce programme va se différencier du programme Brancher pour innover, qui est déjà en œuvre?

La ministre peut-elle nous dire si son programme va régler le problème des zones hexagonales de 25 km², qui rendent malheureusement bien des projets non admissibles au Fonds pour la large bande du CRTC?

[Traduction]

L'hon. Maryam Monsef: Madame la présidente, je suis heureuse d'informer mon collègue que le modèle dont il parle, celui des zones hexagonales, n'existe plus. Nos cartes sont maintenant beaucoup plus précises, car nous voulons nous assurer qu'aucun Canadien ne sera laissé pour compte.

[Français]

M. Bernard Généreux: Madame la présidente, cette année, le programme Emplois d'été Canada est un vrai fiasco. Je pense que tous mes collègues seront d'accord avec moi.

Le 13 mai, 100 emplois ont été annoncés dans ma circonscription; le 20 mai, on annonçait 16 emplois; le 27 mai, on annonçait 13 emplois; le 3 juin, c'étaient 12 emplois; et le 10 juin, on n'annonçait qu'un seul emploi.

Au moment où nous nous parlons, il reste encore un montant de 100 000 \$ à être confirmé dans ma circonscription. Pouvons-nous avoir une annonce, une fois pour toutes?

Arrêtons les annonces au compte-gouttes et confirmons enfin aujourd'hui le reste des emplois afin que nos organismes puissent avoir des jeunes avant que l'été commence, en fin de semaine.

[Traduction]

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): La parole est au ministre.

[Français]

L'hon. Ahmed Hussen: Madame la présidente, je remercie l'honorable député de sa question.

[Traduction]

Nous sommes conscients du rôle important que joue le programme Emplois d'été Canada en soutenant des employeurs et des jeunes travailleurs dans les collectivités d'un bout à l'autre du pays. Le gouvernement met tout en œuvre pour aider les employeurs à s'adapter aux nouvelles réalités résultant de la pandémie de COVID-19, tout en appuyant les jeunes Canadiens dans leur recherche d'un emploi d'été.

Le député doit également comprendre que nous sommes en situation de pandémie et, par conséquent, il faudra un certain temps aux entreprises pour se préparer à embaucher des étudiants.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Nous allons maintenant entendre le député de Nanaimo—Ladysmith, M. Manly.

M. Paul Manly (Nanaimo—Ladysmith, PV): Merci, madame la présidente.

Au cours des 5 premiers mois de cette année, 554 résidents de la Colombie-Britannique sont morts d'une surdose d'opioïdes. C'étaient des enseignants, des travailleurs de la construction, des propriétaires d'entreprises, des membres de la famille, des voisins et des amis. La toxicomanie est un problème de santé et de société, mais la criminalisation est une source de stigmatisation, si bien que les gens cachent leur consommation de drogue et meurent seuls.

L'accès à un approvisionnement sûr en médicaments et à des centres d'injection supervisée permet de sauver des vies et de mettre les toxicomanes en contact quotidien avec des personnes qui peuvent leur venir en aide. Ce gouvernement va-t-il mettre fin à la guerre contre les drogues en les décriminalisant, en assurant un approvisionnement sûr et en réaffectant les ressources des services de police aux toxicomanes afin de leur offrir un traitement?

L'hon. Patty Hajdu: Madame la présidente, lorsque nous parlons de personnes qui consomment des substances, je pense qu'il est vraiment important d'éviter d'employer un langage stigmatisant, comme le mot « toxicomane ».

Nous pouvons faire front, comme l'a fait le gouvernement actuel, avec les personnes qui consomment des substances et leur famille afin d'offrir une gamme d'options aux personnes qui sont aux prises avec une dépendance et qui consomment des substances d'une manière qui nuit à leur santé et à leurs collectivités.

Comme vous le savez, nous avons réintégré la réduction des méfaits à la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances. Nous avons facilité l'accès des gens à un approvisionnement sûr en substances. Nous avons amélioré l'accès aux divers traitements grâce aux transferts fédéraux destinés aux provinces et aux territoires.

Madame la présidente, nous collaborons avec les collectivités pour nous assurer qu'il existe davantage d'approches communautaires en matière de traitement...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Je redonne la parole à M. Manly.

M. Paul Manly: Madame la présidente, la Convention de Genève considère le gaz lacrymogène et le gaz poivré comme des armes chimiques et elle interdit leur utilisation en temps de guerre. Pourtant, nos forces policières utilisent ces armes contre des civils canadiens. Ces armes peuvent frapper, sans aucune distinction, des manifestants pacifiques et des spectateurs innocents. Le gouvernement va-t-il interdire l'utilisation de ces armes et exiger que les policiers utilisent des techniques de désamorçage pour que les manifestations légales restent pacifiques?

• (1355)

L'hon. Bill Blair: Madame la présidente, le droit de manifester pacifiquement dans notre pays est un droit protégé par la Constitution. Nous voulons nous assurer que ce droit est toujours respecté.

En même temps, madame la présidente, nous reconnaissons que le recours à la force, même si elle n'est pas mortelle, peut avoir

d'importants effets sur la sécurité des personnes. Il s'agit d'une substance très réglementée au Canada. Elle est réservée à l'usage exclusif des policiers, qui sont soumis, comme il se doit, à une réglementation très stricte en la matière.

La GRC m'a informé qu'elle n'a pas utilisé de gaz lacrymogène depuis neuf ans. Nous continuerons d'en surveiller l'utilisation pour veiller à ce que le droit de manifester pacifiquement soit toujours respecté.

M. Paul Manly: Madame la présidente, en 2012, la GRC a dépensé 14 millions de dollars pour l'achat de 18 véhicules blindés de transport de troupes. L'un d'eux est stationné au détachement de Nanaimo. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi nous avons des armes de guerre comme celles-là pour le maintien de l'ordre civil. Le gouvernement va-t-il limiter le budget de la GRC et mettre fin aux dépenses inutiles pour la militarisation des corps policiers civils?

L'hon. Bill Blair: Madame la présidente, une de nos traditions très importantes, c'est que la police canadienne n'est pas militarisée.

Cela dit, nous avons été témoins d'un certain nombre de tragédies où des policiers sont intervenus dans des situations mettant en cause des gens qui utilisaient des armes destinées aux soldats pour tuer des soldats, et ces armes ont servi à tuer des policiers. La militarisation de notre société, si fortement encouragée par certains, est la conséquence directe de la militarisation de la police. En retirant ces armes de notre société et en les interdisant, nous renforcerons la sécurité de tous et nous pourrions alors nous éloigner d'un tel modèle de maintien de l'ordre.

M. Paul Manly: Madame la présidente, le gouvernement a dépensé 4,5 milliards de dollars pour acheter un vieux pipeline qui fuit. Depuis 1961, 82 déversements ont été signalés en provenance de l'oléoduc Trans Mountain. Plus de 1,5 million de litres de pétrole brut se sont déversés dans l'environnement. En fin de semaine, il y a eu une autre fuite de l'oléoduc Trans Mountain, ce qui a entraîné le déversement de 190 000 litres de pétrole. Combien en coûtera-t-il aux contribuables canadiens pour nettoyer les lieux après ce déversement? À combien s'élèvent les fonds d'urgence prévus dans le budget pour réparer les dégâts écologiques causés par les déversements?

L'hon. Navdeep Bains: Madame la présidente, je tiens à remercier le député de sa question.

Il sait très bien que l'acquisition que nous avons faite dans le cadre de l'initiative TMX découle de notre volonté de faire avancer ce projet dans une perspective de développement durable et de protection de l'environnement. Je continuerai de travailler avec mes collègues pour m'assurer que nous disposons des processus appropriés afin de protéger l'environnement, tout en créant des emplois de qualité pour les Canadiens de la classe moyenne.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): L'honorable député de Rosemont—La Petite-Patrie, M. Boulerice, a la parole.

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Je vous remercie, madame la présidente.

Le mouvement Black Lives Matter fait que l'on discute avec raison du racisme systémique dans nos sociétés. À Montréal, la Ville et le service de police l'ont reconnu, et des mesures seront mises en place.

Le gouvernement libéral, encore une fois, parle beaucoup, mais agit peu. Malgré des dépenses de 10 millions de dollars par jour, on ne voit aucune tentative de réforme ou de changement à la GRC.

Si le premier ministre veut réellement agir, pourquoi retarde-t-il le plan d'action pour répondre à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones?

[Traduction]

L'hon. Bill Blair: Je tiens à assurer à la Chambre et au député d'en face que nous ne nous traînons pas les pieds. C'est une question importante. Les Autochtones, les Noirs canadiens et d'autres personnes racialisées sont trop souvent victimes de racisme systémique et obtiennent des résultats disparates au sein du système de justice pénale. Il incombe à tous ceux d'entre nous qui travaillent dans le système de justice pénale de prendre les mesures nécessaires pour produire des résultats plus équitables. Tous les services de police, y compris la GRC, doivent s'engager à faire en sorte que les personnes qu'ils ont juré de servir et de protéger soient toujours traitées avec dignité et respect.

[Français]

M. Alexandre Boulerice: Madame la présidente, pourquoi les libéraux traînent-ils les enfants autochtones devant les tribunaux pour contester le jugement du Tribunal canadien des droits de la personne en leur faveur?

L'hon. Marc Miller (ministre des Services aux Autochtones): Madame la présidente, comme le député le sait très bien, il y a plusieurs affaires en cours, que nous sommes en train de négocier avec les parties. Nous faisons des progrès, et je serai ravi d'en informer le député et la Chambre en répondant à une question ultérieure.

M. Alexandre Boulerice: Nous posons des questions à ce sujet depuis des mois et il semble que nous devrions continuer à le faire.

Le nouveau pipeline du premier ministre, que les citoyens ont été forcés d'acheter avec leur argent, a des fuites. Cent quatre-vingt-dix mille litres de pétrole ont été déversés et on ne peut même pas envoyer la facture à la compagnie, puisque ce sont les libéraux qui ont acheté le pipeline.

Trans Mountain, Keystone XL et la reprise de l'exploitation et de l'exploration gazières au large de Terre-Neuve-et-Labrador, est-ce là la relance verte des libéraux?

• (1400)

L'hon. Navdeep Bains: Je voudrais remercier mon collègue de sa question.

Notre priorité a été de protéger la santé et la sécurité des Canadiens tout au long de cette pandémie, particulièrement en ce qui a trait à l'environnement. C'est pourquoi les lois sur l'environnement et les changements climatiques visant à protéger l'environnement, la santé humaine et la conservation resteront en vigueur.

M. Alexandre Boulerice: Partout au Québec, le monde culturel vit des heures vraiment angoissantes. Récemment, syndicats, associations, artistes et artisans ont manifesté sur la place publique pour décrier l'absence de plan spécifique pour le secteur des arts vivants, des arts de la scène et des festivals.

Qu'attend le gouvernement pour agir?

L'hon. Steven Guilbeault: Je remercie mon collègue de sa question. Toutefois, je suis en profond désaccord avec lui.

Nous n'avons pas attendu pour faire un plan pour l'ensemble du secteur des arts et de la culture. Nous avons été à l'écoute du milieu et adapté nos mesures, au fur et à mesure qu'elles étaient annoncées. Nous avons un plan d'urgence pour le secteur des arts et de la culture. On nous a demandé d'adapter la Prestation canadienne d'urgence pour tenir compte des droits d'auteur, ce que nous avons fait. On nous a demandé de la prolonger, et c'est ce que nous avons fait, car nous comprenons très bien que la reprise sera plus lente pour ce secteur.

Nous avons été là, nous sommes là et nous serons là pour le secteur des arts et de la culture.

M. Alexandre Boulerice: En tout cas, ce n'était pas du tout le point de vue des artistes et des artisans qui ont manifesté dans la rue il y a quelques jours, la fin de semaine dernière.

La prolongation annoncée de la PCU nous amène seulement au mois de septembre alors que le milieu culturel craint le pire pour l'automne.

Quel est le plan à long terme du gouvernement pour soutenir nos créateurs et l'ensemble de leurs équipes de travail?

L'hon. Steven Guilbeault: Je ne suis pas certain que ceux et celles qui étaient dans la rue la semaine dernière avaient des doléances à adresser à notre gouvernement, mais nous pouvons certainement discuter avec eux.

Pour ce qui est d'un plan à long terme, nous sommes actuellement en consultation avec des représentants des artisans du secteur des arts et de la culture pour imaginer ensemble comment le gouvernement peut aider ce secteur, compte tenu de la crise que nous vivons présentement.

Nous travaillons à mettre en place des solutions, mais en attendant d'avoir des solutions à long terme, nous nous sommes assurés d'offrir du financement jusqu'au mois de septembre à nos artisans ainsi qu'à nos organisations.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): L'honorable députée de Beauport—Limoilou, Mme Vignola, a la parole.

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la présidente. J'aimerais vous informer que je vais partager mon temps de parole avec mon collègue le député de Montcalm.

Actuellement, il est question de 1,5 milliard de dollars que Seaspan Shipyards dépensera de plus pour construire deux navires. Pourquoi? Parce que ces navires ont été commandés en 2011 et qu'ils n'ont toujours pas été livrés.

La Davie a construit l'*Asterix* sans dépassement de coûts parce qu'il a été livré à temps. La Davie est actuellement le meilleur chantier maritime et elle représente 50 % de la force de construction navale du Canada.

Pourquoi la Davie ne reçoit-elle pas sa juste part de contrats?

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement): Je remercie la députée de sa question.

Chantier Davie est assurément un partenaire fort et fiable qui déploie des efforts considérables pour aider notre gouvernement à obtenir des résultats pour les Canadiens.

La construction d'une nouvelle classe de navires est très complexe et il n'est pas rare que l'estimation des coûts change tout au long d'un projet d'approvisionnement. Il faut prévoir des fonds supplémentaires pour le projet de navires de soutien interarmées afin d'assurer la livraison de navires à la marine.

Mme Julie Vignola: On parle quand même de 1,5 milliard de dollars. Au départ, il y a huit ans, le projet devait coûter 2,6 milliards de dollars. Il ne manque pas grand-chose pour que le dépassement de coûts soit le double du montant initial.

Pourquoi les navires n'ont-ils toujours pas été livrés? Pourquoi la Davie n'est-elle pas enfin considérée comme un partenaire fiable?

• (1405)

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Madame la ministre, veuillez donner une brève réponse, s'il vous plaît.

L'hon. Anita Anand: Encore une fois, la construction d'une nouvelle classe de navires est très complexe et il n'est pas rare que l'estimation des coûts change pour un projet d'approvisionnement à grande échelle comme celui-ci.

Je sais que Chantier Davie travaille très fort et nous croyons aussi qu'il est un partenaire formidable.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): L'honorable député de Montcalm, M. Thériault, a la parole.

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Madame la présidente, au Québec, 12 000 personnes ont commencé une formation pour travailler dans les CHSLD. Elles seront prêtes à travailler à la mi-septembre. En attendant, nous avons besoin de l'armée, qui nous aide à sauver des vies. Le dévouement des militaires est essentiel et je les remercie chaleureusement, mais le gouvernement a prolongé leur mission jusqu'au 26 juin seulement. C'est dans 10 jours.

Qu'est-ce que l'armée a de plus important à faire en ce moment que d'aider notre personnel soignant à sauver des vies?

L'hon. Pablo Rodriguez: Madame la présidente, je suis content que mon collègue reconnaisse le rôle fondamental que les hommes et les femmes des Forces armées canadiennes ont joué et continuent de jouer dans les CHSLD et beaucoup d'autres secteurs pour aider nos aînés.

Nous sommes en discussion avec le gouvernement du Québec. Ce sont des discussions très positives et très constructives pour continuer à venir en aide au Québec. Cette aide peut prendre plusieurs formes, notamment par l'entremise de la Croix-Rouge. Nous serons présents pour nos aînés, madame la présidente.

M. Luc Thériault: Il manque 12 000 personnes, alors c'est tant mieux, si la Croix-Rouge veut venir nous aider. Nous allons accepter toute l'aide disponible.

Il reste à peine 800 militaires au Québec actuellement. Je répète ma question: qu'est-ce que l'armée a de plus important à faire dans 10 jours sinon d'aider notre personnel soignant à sauver des vies?

L'hon. Pablo Rodriguez: Madame la présidente, l'ensemble des forces militaires sont encore au Québec. Elles ont réalisé un travail absolument extraordinaire et elles continuent de le faire.

Les gens de la Croix-Rouge canadienne sont des gens qui sont formés, qui sont payés et qui peuvent réaliser le même travail en partenariat avec les gens des forces armées, qui peuvent, eux aussi, rester au Québec.

Présentement, nous collaborons et nous discutons avec le gouvernement du Québec, afin de pouvoir maintenir la mesure jusqu'au 15 septembre.

M. Luc Thériault: Madame la présidente, nos infirmières et nos préposés aux bénéficiaires sont épuisés. Ils sont au bout du rouleau. C'est le temps de les remercier et non pas de les abandonner. Il ne faut pas tergiverser et il ne faut pas discuter. C'est le temps de leur dire que nous allons être là jusqu'au bout pour les aider.

Je répète ma question. Qu'est-ce que l'armée a de mieux à faire qu'aider notre personnel soignant à sauver la vie des gens qui ont bâti le Québec?

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): La réponse du leader du gouvernement devra être brève.

L'hon. Pablo Rodriguez: Madame la présidente, le gouvernement du Canada est là, et il continuera d'être là pour aider les gens qui ont bâti le Québec. Il le fera en collaboration avec le gouvernement du Québec.

[Traduction]

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Nous passons au député de Red Deer—Mountain View, M. Dreeshen.

M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC): Merci beaucoup.

Madame la présidente, le 14 mai, j'ai demandé à la ministre de l'Agriculture quand le gouvernement libéral mettrait de côté ses discours habituels à saveur électoraliste et reconnaîtrait les répercussions très néfastes de la taxe sur le carbone sur les agriculteurs de tout le pays. La ministre Bibeau a fièrement fait remarquer que, selon les données du gouvernement, le coût moyen de la taxe sur le carbone par exploitation agricole au Canada variait de 210 \$ à 819 \$.

Nous savons que ces chiffres sont totalement infondés et ne reposent sur aucune preuve factuelle. Le fait est que le directeur parlementaire du budget du gouvernement libéral lui-même a estimé qu'à 25 \$ la tonne, le coût pour une ferme de 855 acres de cultures en Alberta est bien supérieur à 6 000 \$. Le bureau est arrivé à cette estimation en utilisant les statistiques gouvernementales tirées du recensement agricole de 2016.

Madame la présidente, la preuve est devant la ministre. Quand le gouvernement libéral va-t-il dire la vérité aux Canadiens et reconnaître les effets désastreux que subit le secteur agricole et agroalimentaire du Canada — un secteur d'importance cruciale —, en raison de la taxe sur le carbone?

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire): Madame la présidente, notre politique de tarification de la pollution est conçue pour favoriser une économie propre. Pour soutenir le secteur agricole, nous avons mis en place les mesures suivantes. Les émissions provenant du bétail et de la production agricole ne sont pas tarifées. Les carburants agricoles et les carburants provenant d'installations à carte-accès sont exemptés, et il y a un rabais partiel pour le propane et le gaz naturel utilisés dans les serres commerciales.

Notre gouvernement a été très ouvert et très transparent au sujet de notre plan de tarification de la pollution. Nous procéderons, en 2020, à un examen de notre système de tarification de la pollution, en mettant l'accent sur les questions de compétitivité dans les secteurs exposés au commerce, comme l'agriculture. Il est également important de rappeler qu'il s'agit de lutter contre les changements climatiques et que 100 % des recettes restent dans la province.

Nous continuerons d'appuyer les agriculteurs et les transformateurs d'aliments, qui fournissent un service essentiel partout au Canada.

• (1410)

M. Earl Dreeshen: Madame la présidente, la ministre Bibeau ne cesse de parler de sa volonté de protéger l'environnement des Canadiens. Eh bien, la vérité, c'est que les agriculteurs, les éleveurs et les transformateurs du Canada ont démontré, pendant des années, leur capacité de réduire considérablement les émissions et de protéger l'environnement par l'adoption de nouvelles technologies, l'éducation et l'utilisation de pratiques de gestion innovatrices, mais le gouvernement fait fi de ces efforts.

La ministre va-t-elle au moins admettre aux Canadiens que les agriculteurs canadiens ne peuvent pas refiler aux consommateurs le coût de la taxe sur le carbone et qu'ils doivent plutôt absorber eux-mêmes ces coûts supplémentaires?

[Français]

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Madame la présidente, permettez-moi d'expliquer en français aussi la position de notre gouvernement relativement au prix sur la pollution. Ce prix et cette méthode ont été développés pour nous permettre d'avoir une économie de plus en plus propre.

Afin d'aider le secteur agricole, nous avons mis en place plusieurs mesures. Les émissions provenant de la production animale et végétale ne sont pas tarifées. Les carburants agricoles et les carburants livrés à un point de vente à l'extérieur de la ferme sont aussi...

[Traduction]

M. Earl Dreeshen: Merci, madame la présidente. J'ai une autre question à poser.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Je surveille l'heure, monsieur Dreeshen. Il vous reste quelques secondes.

M. Earl Dreeshen: Je vous remercie.

Madame la présidente, la ministre Bibeau a demandé à plusieurs reprises aux intervenants de lui envoyer des données sur les réper-

cussions de la taxe carbone sur les agriculteurs, et c'est exactement ce qu'ils ont fait.

L'Atlantic Grains Council, les Grain Farmers of Ontario, les Producteurs de grains du Québec et la Western Canadian Wheat Growers Association ont publié, au début de l'année, une déclaration commune dans laquelle ils prévoient que l'inflation indirecte cumulée de la taxe sur le carbone sur les coûts de production agricole sera de 14,50 \$ l'acre cette année et qu'elle va plus que doubler d'ici 2022 pour atteindre près de 30 \$ l'acre.

Ce sont des chiffres énormes. Pourquoi le gouvernement libéral continue-t-il de refuser de reconnaître les faits qui lui sont présentés et de déformer la vérité aux yeux des Canadiens?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Madame la présidente, je peux vous assurer que nous avons porté une grande attention à tous les renseignements qui nous ont été fournis et que nous avons fondé nos calculs sur les renseignements communiqués par les provinces et les différents intervenants.

M. Earl Dreeshen: Merci...

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Notre gouvernement a été très ouvert et très transparent au sujet de notre plan de tarification de la pollution. Le ministère a utilisé les données des intervenants et des provinces...

M. Earl Dreeshen: Merci beaucoup, madame la présidente...

L'hon. Marie-Claude Bibeau: ... ainsi que les données fiscales agricoles de 2019 pour évaluer le coût moyen de la tarification de la pollution liée au séchage du grain, ce qui représente au plus 0,4 % du total des coûts d'exploitation.

Il est important de rappeler que nous avons mis en place de nombreuses dispositions spéciales...

M. Earl Dreeshen: Madame la présidente...

L'hon. Marie-Claude Bibeau: ... comme l'exemption du carburant agricole et d'autres mesures d'aide financière pour les agriculteurs.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Monsieur Dreeshen, je surveille le temps, et la ministre a le droit d'avoir le même temps pour répondre à votre question que vous en avez pris pour la poser. J'espère donc que nous lui permettrons de terminer ses observations.

La ministre a terminé son intervention et, malheureusement, le temps est écoulé.

Nous nous reverrons demain, à midi. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>